

ABONNEMENTS  
1 an 6 mois 3 m. 1 m.  
SUISSE . . . 18.— 9.— 4.50 1.50  
ÉTRANGER 50.— 25.— 12.50  
On peut s'abonner dans tous les  
Bureaux de poste suisses, avec  
une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103  
Rédaction 13.75  
TÉLÉPHONE Administration et Annonces 87  
CHÈQUES POSTAUX IV B 313

# La Sentinelle

Quotidien socialiste

Le numéro : 10 ct.  
ANNONCES  
(LA LIGNE)  
La Chaux-de-Fonds, Canton  
et Jura Bernois . . . Fr. 0.20  
Minimum p<sup>r</sup> annonce » 2.—  
Suisse . . . . . » 0.30  
Étranger . . . . . » 0.40  
(Minimum 10 lignes)  
RÉCLAME . . . . . » 1.—

LA SENTINELLE de ce jour  
paraît en 6 pages.

## Notre point de vue

Certains de nos lecteurs s'étonnent parfois que nous prenions position en faveur de la politique étrangère de M. Lloyd George contre celle du gouvernement français, et que nous ayons à l'occasion préféré la tactique de M. Briand à celle de M. Poincaré. Ils auraient évidemment raison de le faire, s'ils pouvaient croire qu'il nous ait suffi de marquer une préférence pour recommander une de ces politiques plutôt qu'une autre.

Mais nous devrions aussitôt les rassurer, car il n'en est rien. Nous savons fort bien que l'une et l'autre de ces politiques sont capitalistes, c'est-à-dire qu'elles doivent avant tout favoriser certains capitalistes.

Et nous n'avons nullement envie de recommander l'une ou l'autre de ces formes d'asservissement économique. Elles sont du reste incompatibles avec les solutions socialistes aussi longtemps qu'elles n'auront pas assuré tous les droits des travailleurs, c'est-à-dire aussi longtemps qu'elles n'auront pas cessé d'être capitalistes.

Ce qui ne veut pas dire que la manière de M. Poincaré ne présente pas plus de dangers immédiats que la méthode de M. Briand. Ou encore que le conservatisme politique et économique du gouvernement français ne soit pas plus préjudiciable au relèvement économique de l'Europe que les propositions de M. Lloyd George. Nous sommes même certain que c'est le cas, et c'est pourquoi nous n'hésitons pas à croire que la politique de M. Poincaré, connue pour aimer la manière forte et préférer la diplomatie secrète aux conférences ouvertes, est évidemment plus dangereuse pour la paix de l'Europe que celle, plus conciliante, de M. Briand. Et, d'autre part, nous croyons que le sens plus juste des réalités prêté à M. Lloyd George doit le mieux guider, lorsqu'il s'agit de remédier à une situation catastrophique pour chacun, que ne peuvent le faire les prétentions tenaces du gouvernement français, aussi légitimes puissent-elles paraître, si elles ne peuvent être satisfaites.

Et si nous condamnons plus sévèrement l'une de ces politiques, c'est en raison des dangers qu'elle comporte pour tous les peuples. D'autant plus qu'elle n'est même pas utile au pays qui l'emploie. Au contraire, elle lui est néfaste. Car il ne faut pas oublier qu'à l'heure actuelle le danger réside moins encore dans l'intervention armée que peut provoquer une politique d'intransigence, que dans l'insécurité qu'elle entretient par son bellicisme. Cette insécurité prolongée par la crainte d'une nouvelle guerre suffit à elle seule pour paralyser la vie économique, en empêchant les peuples de reprendre entre eux des relations commerciales normales. Et c'est précisément la menace la plus immédiate et la plus directe pour l'existence même des peuples que cette insuffisance de vitalité économique internationale, si on est obligé de reconnaître qu'ils ne peuvent plus aujourd'hui se suffire à eux-mêmes.

C'est donc que l'une de ces politiques bourgeoises pourra plus facilement que l'autre favoriser la reprise de la production industrielle et des relations commerciales internationales. Ce qui n'est pas à dédaigner même pour la réalisation du socialisme. Car n'oublions pas que celle-ci dépend du développement du système capitaliste : une concentration accentuée du capital ne pouvant conduire en définitive qu'aux solutions socialistes. Et, pour ne pas avoir compris la nécessité de ce processus à suivre, certains socialistes ont fait des expériences malheureuses parce qu'anticipées. Et M. Lloyd George, qui dirige officiellement la politique anglaise, semble avoir compris mieux que ses confrères se succédant à la présidence du Conseil des ministres français, les enseignements politiques donnés par la crise économique.

Cette constatation ne nous engagera pas cependant à prétendre que M. Lloyd George est un génie politique, ainsi que semble l'avoir fait l'habile ministre des affaires étrangères russe Tchitchérine. Nous reconnaitrons tout au plus que M. Lloyd George défend avec un certain talent les intérêts économiques des puissants capitalistes de son pays. Et c'est probablement suffisant pour le rendre inamovible. Nous n'irons pas jusqu'à croire non plus que c'est dans les chapelles de son pays que M. Lloyd George va chercher l'inspiration propice à sa conception de l'exploitation commerciale du monde. Ce ne serait en tout cas pas une raison pour nous de lui faire confiance et encore moins de lui vouer un culte.

Nous ne pensons surtout pas qu'en volant au secours de la Russie, M. Lloyd George aille sauver le socialisme quelque peu compromis par une expérience qui a cessé depuis longtemps d'être socialiste : le Premier anglais se préoccupe bien davantage de sauvegarder les intérêts capitalistes anglais menacés dans ce pays par l'activité des capitalistes étrangers qui ont devancé les Anglais dans le retour à l'exploitation capitaliste de la Russie.

Ce n'est donc pas que nous choisissons entre la politique étrangère anglaise et celle du gouvernement français, puisque nous les savons être toutes deux antisocialistes. Mais nous estimons cependant être de notre devoir de dénoncer plus particulièrement le danger le plus menaçant, sachant bien que le socialisme tuera l'autre en se réalisant.

Et si nous estimons que des réparations sont dues par l'Allemagne aux Français dévastés, nous ne pouvons toutefois nous laisser aveugler par les intérêts de la société anonyme Loucheur, pas plus que nous ne pouvons nous laisser influencer par les prétentions de la firme Hugo Stinnes, car n'oublions jamais que la solution capitaliste cherchée à la question des réparations ne doit en définitive qu'influencer le portefeuille financier de M. Loucheur ou les dividendes de M. Hugo Stinnes. Ce n'est donc pas une raison suffisante pour envoyer des peuples une fois encore sur les champs de bataille.

Abel VAUCHER.

## Chronique scientifique

### LES DUNES

M. le professeur Monard, de La Chaux-de-Fonds, a, dans sa dernière séance, entretenu la Société des Sciences Naturelles des dunes de Sylt et d'Helgoland, ainsi que de la végétation de ces endroits.

Partout où le sol est sablonneux et les vents fréquents, il peut se former des dunes, on en trouve sur les côtes de la mer, dans les déserts, dans les steppes peu arrosés, sur les rives des grands lacs. Qu'on aille dans les Landes françaises, au Jutland, dans le Sahara ou le Gobi, au sud de la Hongrie, sur les rives du Lac Michigan, voire même au delta de la Dranse dans le Léman, on y trouve de ces collines enfantées par les souffles aériens dirigés dans un sens prédominant.

Le vent soulève et emporte le sable léger superficiel, celui-ci retombe et s'accumule contre les obstacles, plantes ou cailloux, et en augmente le volume. L'entassement se continue, la masse s'exhausse et finit par former une colline dont la pente tournée contre le vent est raide (30 à 35°), tandis que l'autre est douce et ne dépasse guère 5 à 10°. La hauteur peut atteindre jusqu'à 300 m. dans les cas extrêmes (Sahara et Lac Michigan).

Lorsque rien ne l'empêche, la dune avance sans cesse dans la direction du vent, celui-ci chassant sans cesse de nouvelles particules de sable. Ce mouvement est souvent irrésistible. Sur les côtes de la Baltique des villages ont été ensevelis, les Landes françaises étaient sans cesse menacées, non loin de Chicago, il existe des forêts de hêtres, de chênes, de tilleuls dont les frondaisons plus ou moins déperies émergent seules du linéol mouvant.

La dune marine jeune est blanche comme neige, grâce aux particules siliceuses et salines dont elle est formée. Elle forme un sol meuble, très aéré, très pauvre en substances nutritives, c'est un désert en mouvement. Pourtant certains végétaux, d'une sobriété extraordinaire, s'y fixent, particulièrement des graminées (Hordeum arenaria, Calamagrostis arenaria, Festuca arenaria) ou des laiches (Carex arenaria). Arenaria veut dire : des sables. Ces plantes se propagent souterrainement et y forcent un lacs de rhizomes et de racines qui empêchent le vent de les arracher. Mais le sable s'accumule dans leurs touffes et les ensevelit, elles doivent donc croître en hauteur au fur et à mesure pour ne point être enlisées. Elles contribuent donc à l'élevation de la dune tout en le fixant. Mais le sol arénacé est essentiellement poreux, l'eau s'y engouffre rapidement, de sorte qu'à un moment donné les plantes du sommet ne peuvent plus atteindre l'humidité souterraine et se dessèchent. Alors le profil s'égalise et la dune reprend sa marche un instant interrompue. Dans les régions fréquemment arrosées, où la couche superficielle est constamment humide, la végétation ne tarde pas à s'emparer de la dune et à en empêcher les progrès ; du reste le sable mouillé se prête mal aux voyages aériens.

La dune définitivement fixée est une dune grise, les lichens, les mousses s'installent entre les touffes herbeuses, puis apparaissent d'autres plantes basses, des armoises, des chardons bleus, des bruyères, des thymus, des céréaistes, des saules rampants, des argousiers épimeux. Ces espèces de plus en plus élevées au-dessus du sol, à mesure qu'on s'éloigne de la côte, abritent les jeunes arbres qui poussent à leur abri et la forêt se développera enfin, à condition que les vents ne soient pas trop violents. Il est à noter qu'à Helgoland et à Sylt, tous deux fort exposés, il n'y a pas un arbre en pleine terre, on ne peut les cultiver qu'à l'abri des murs ou des maisons et en les maintenant très serrés.

Dans les régions désertiques de l'Afrique, de l'Asie, de l'Amérique, où les pluies sont nulles durant de longues périodes et la végétation pour ainsi dire absente, les dunes ne sont jamais fixées et leur configuration varie constamment, mais elles conservent la forme générale d'un croissant de lune dont la face concave est la plus rapide. Ce sont les dunes en arc ou « barkhanes ».

L'intérêt biologique des dunes est grand pour nous, car la flore des sables maritimes ou celle des sables continentaux ressemble étrangement à celle de nos « garides » rocheuses. Ce sont des plantes adaptées à la vive lumière, de la réduction des feuilles, le rabougrissement, puis le grand développement du système racinaire qui va chercher l'eau dans la profondeur ou bien les bulbes ou les souches réservoirs aquifères.

La nature, jusque dans ses aspects les plus sévères, demeure toujours la grande éducatrice.

Prof. H. SPINNER.

## A travers la presse

### Le « J'accuse ! » de Nansen

De Genève, il vient de s'élever une grave accusation contre l'Europe. Le « J'accuse ! » de Nansen, montrant des millions d'hommes condamnés à une mort certaine, faute de secours contre la famine, est un sérieux avertissement à l'Europe avant la Conférence de Gènes. Celle-ci ne doit se réunir que dans six semaines ; peut-être même sera-t-elle ajournée à une date postérieure à celle qui a été fixée. Et chaque jour de retard dans l'œuvre de secours à la Russie ajoute des milliers de tombes nouvelles à celles qui couvrent déjà la terre russe, et accroît la folie de cette terrible tragédie de la faim. Le fait qu'à Genève on a discuté la question de savoir lesquels de ces malheureux il faut secourir, lesquels il est possible de secourir, des enfants ou des adultes — ce fait, à lui seul, indique assez où en est la situation, et doit émouvoir la conscience du monde entier.

L'humanité doit engager la lutte contre cette calamité, la plus grande qu'elle ait jamais connue. Se trouvera-t-il de grands organisateurs pour remporter ces nobles victoires ? Les intelligences les plus claires et les cœurs les plus purs doivent s'unir, afin que l'on agisse le plus rapidement, le plus efficacement et le plus humainement possible. Si l'Europe, si le monde est vaincu dans cette lutte, notre époque sera, à jamais, celle de la plus grande décadence de l'humanité.

Est-il possible de discuter d'une manière générale les bases sur lesquelles doit être organisée l'aide à la Russie ? Pour cela, il faudrait connaître exactement non seulement la situation économique et l'état des transports en Russie, mais encore l'étendue du territoire touché par la famine et le chiffre des populations atteintes par la catastrophe. Or, cela est impossible.

Deux choses sont nécessaires : des secours immédiats en aliments (en céréales, dit Nansen) et des secours immédiats en moyens de transport. Cependant, en dehors de cette aide immédiate, pour laquelle le monde devrait mobiliser ses forces — car il s'agit là d'une guerre contre le plus terrible ennemi de l'humanité, la faim — il est indispensable d'organiser au plus vite l'action pour la restauration économique de la Russie, et en premier lieu de la Russie agricole. (De la « Gazette de Prague ».)

### Au tour de l'ami César !

L'incident de Genève devait aussi permettre à l'ami César d'y aller d'un filet contre ces satanés réformistes et, d'habitude, contre la Sentinelle. Après avoir fait partie du camp des social-traites, nous voici promu au rang « d'excitateurs ». Honni soit qui mal y pense.

Faisons encore ce plaisir à l'ami César de lui apprendre, puisqu'il l'ignorait, que le collègue A. Vaucher n'a rien tenté de réparer et qu'il partage entièrement l'opinion que j'ai exprimée, comme à mon tour, je partage entièrement la sienne.

L'ami César nous en lâche une toute bonne quand il écrit :

« Si l'y a de l'énerverment dans la classe ouvrière, il faut s'en prendre, à mon humble avis, surtout aux bureaux de rédaction des journaux socialistes et syndicalistes et aux fonctionnaires de syndicats, qui, en Suisse romande en particulier, égarent, troublent, déroutent et empoisonnent la classe ouvrière depuis plusieurs années, en la trompant sur des questions de tactiques et de doctrines, en lançant des accusations indignes, en particulier contre la Révolution russe et contre les communistes. »

Tu l'as dit, César ! Mais de grâce, ne parle plus, à l'avenir, sur un ton si miséricordieux, de « fatras » et « d'égarement ». Tu en as à revendre, de cette denrée-là !

### L'opinion de la « Lutte Syndicale »

A. GrosPierre, dans la Lutte Syndicale, tire la leçon de cet événement :

« Seule l'exaspération, un énerverment considérable, ou une injure insupportable peut avoir provoqué ce geste fatal. Une poussée aurait suffi pour faire sentir à Beenen une poigne peu ordinaire. »

Il ne faut donc voir dans cet incident qu'une résolution produite par l'énerverment extrême d'un travail excessif et d'un état de santé quelque peu ébranlé. »

C'est évident. César Graber pourra continuer à noircir du papier et à nous engu... puisque ce métier lui plaît. Il ne changera pas l'opinion des milieux ouvriers, qui est et restera favorable à René Robert.

### Drôles de progressistes !

L'Effort possède à Paris un correspondant, qui écrit tout de même des choses fort drôles :

« Le ministère Poincaré, en prenant le pouvoir, hâtera la débandade des mercenaires de M. Cachin, qui se sont crus, ces derniers mois, tout permis. La tolérance coupable de M. Briand touche à sa fin. Il fallait aux exaltés, aux sans-patrie, aux nihilistes français, un poing pour les mater. Ils l'ont. Ce poing sera entouré de velours et s'assènera sur eux avec tact, au moment voulu. »

Qui sont les mercenaires de Cachin ? Le texte de cette chronique ne parle tout au long que de Jouhaux et des syndiqués français ! N'empêche ! Ce poing qui mate, n'est-ce pas très bien dans le paysage du journal qui « groupe des éléments uniquement progressistes, aux idées scientifiques » à ce qu'il dit. Robert GAFNER.

## EN ALLEMAGNE

### La réponse de M. Wirth

Le gouvernement de M. Wirth vient de remporter un nouveau succès parlementaire. Les partis de gauche ont su faire bloc, y compris les socialistes, pour le maintenir au pouvoir contre les attaques de la droite impérialiste et monarchiste. C'est un fait heureux pour la paix de l'Europe. On pouvait craindre que la réponse à l'avènement de M. Poincaré ne soit la chute du ministère allemand pacifique et raisonnable et son remplacement par un casse-cou bruyant, qui n'aurait fait que gêner les affaires.

La réponse du chancelier Wirth aux violences de langage de M. Poincaré a été d'ailleurs assez digne : « Je considère que le meilleur moyen de parvenir à restaurer la paix, c'est, du côté allemand, la bonne volonté sincère et franchement manifestée d'exécuter les clauses et stipulations du traité de Versailles, bien entendu jusqu'à la limite du possible... Que la République française ait à la tête de son gouvernement M. Briand ou M. Poincaré, seules comptent pour nous la volonté sincère de paix et la ferme résolution de remplir nos obligations de notre mieux. »

Il faut avouer qu'une certaine dose de courage est nécessaire pour parler ainsi au Reichstag avec toute la meute des beaux messieurs de la droite toujours prêts à crier à la honte, surtout dans un pays où l'orgueil a été si longtemps la religion d'État.

En réponse aux attaques de M. Poincaré, qui accusait l'Allemagne de ne pas vouloir tenir ses engagements, M. Wirth a fait l'historique des réparations. Depuis l'ultimatum de Londres en mai 1921, l'Allemagne a payé 800 millions de marks or. Elle a fait en outre des livraisons matérielles d'une valeur de 420 millions de marks or. N'ayant pu obtenir des financiers anglais le crédit à long terme qu'elle espérait, elle a demandé à la Commission des réparations l'ajournement partiel du paiement des échéances du 15 janvier et du 15 février de cette année. On le lui a bien accordé, mais elle a cependant commencé à payer les 500 millions de marks or de cette dette en versant 31 millions tous les dix jours.

M. Wirth a annoncé quatorze nouveaux projets d'impôts qui feront monter les recettes annuelles de 55 milliards de marks en papier en 1921, à 100 milliards pour 1922. Il faut diviser par 50 pour trouver des marks en or. On espère que l'impôt sur l'accroissement de la fortune donnera 200 millions. On compte beaucoup aussi sur l'impôt de la bière. En outre, M. Wirth propose au Reichstag un emprunt intérieur forcé de 1 milliard de marks or, non productif d'intérêts, pendant les trois premières années. C'est une manière assez originale d'opérer une levée sur le capital sans en avoir l'air.

On comprend que le comte Westarp ait poussé des cris de paon. M. Wirth continue à aller droit son chemin. Il a annoncé que l'Allemagne allait à Gènes en plaçant avant toute autre question son souci d'assurer la reconstruction des territoires dévastés du nord de la France afin de satisfaire l'opinion publique française. Elle s'intéressera aussi à la reconstruction de la Russie, « mais elle aura la plus grande répugnance pour qui voudrait traiter la Russie comme une colonie ».

Les déclarations de M. Wirth pourront tranquilliser en quelque mesure les craintes de la France. On ne manquera pas cependant d'affirmer à Paris que l'apparente bonne volonté de l'Allemagne n'est qu'un résultat de la peur et que la France fait bien de maintenir sur pied ses 800.000 hommes. Ce qui manque, même dans les discours de M. Wirth, c'est un effort d'éducation populaire pour faire comprendre au peuple allemand que, si c'est un devoir de reconstruire les régions dévastées, ce n'est pas simplement « parce que l'Allemagne a perdu la guerre », mais aussi parce qu'elle l'a faite.

Edm. P.

## VARIÉTÉ

### Le lait cru tueur d'enfants

Le lait est un aliment complet pour les enfants, il serait un aliment complet pour les grandes personnes si son insuffisance en certains corps minéraux ne l'empêchait de rester adéquat aux besoins de l'organisme.

On connaît la précieuse place que tient le lait dans l'alimentation ; on connaît sa haute valeur diététique et son importance thérapeutique ; on sait qu'il est un ennemi des toxines qui sont apportées dans l'économie par les autres aliments tels que la viande, le gibier, etc. ; on sait qu'il est dans bien des cas d'empoisonnements un contre-poison tout puissant, mais on ne sait pas assez que le lait cru peut être le véhicule de redoutables maladies et qu'il peut devenir un propagateur de mort au lieu de rester une source de santé et de vie.

Le lait est rarement stérile, jamais indemne des microbes de toute nature qui pullulent dans les étables. Le pis de la vache est constamment souillé par son contact avec des litières malpropres et il devient une cause de contamination.

Les manipulations que subit le lait dans son voyage de la ferme à la ville, les vases par lesquels il passe et qui ont été lavés avec une eau plus ou moins propre, la pullulation micro-



bienne produite par la chaleur; en été, les fermentations qui donnent naissance aux ptomaines, finissent par charger le lait cru de redoutables toxines et par en faire un malfaisant propagateur de «maux: tuberculose, entérite, diphtérie, typhoïde.

La mortalité par diarrhée infantile a diminué dans les villes depuis que l'on a vu se généraliser l'usage du lait bouilli; les épidémies y sont moins fréquentes.

Du tube digestif l'infection peut passer dans tout l'organisme et la clinique reconnaît fréquemment l'origine intestinale d'une infection qui a déjà atteint le poumon et soutient que, dans nombre de cas de tuberculose, le bacille de Koch a été apporté directement de la vache contaminée qui a produit le lait à celui qui l'a bu sans le stériliser préalablement.

C'est là une vérité incontestable qu'il faut répandre, faire connaître, divulguer partout: le lait ne doit jamais être consommé sans avoir été débarrassé de ses germes pathogènes. Sa stérilisation s'impose et les procédés sont multiples qui permettent de la réaliser.

Il existe, dans le commerce, des laits qui peuvent se conserver pendant des semaines et des mois sans s'altérer, parce qu'ils ont été stérilisés par des procédés industriels, après avoir été internés dans des vases clos hermétiquement; tels sont les laits homogénéisés, pasteurisés, etc...

Pour les pasteuriser on a simplement porté la température du lait enfermé dans des vases clos à 70° pendant une durée de 20 à 30 minutes: le lait s'est peu modifié et les principaux germes morbides ont été détruits.

Au point de vue de l'alimentation, le lait stérilisé par un moyen industriel présente quelques inconvénients. On a remarqué que l'usage exclusif de ce lait provoquait assez fréquemment chez les nourrissons le scorbut, la maladie de Barlow, dus à la disparition de ferments. Ajoutons que la cessation des accidents se produit aussitôt que l'on ajoute au lait des aliments frais: jus d'orange ou de citron, purée de légumes.

## NOUVELLES SUISSES

### Une victime de son travail

WINTERTHOUR, 31. — Un jeune ouvrier, nommé Luthi, d'Embrach, travaillant à la fabrique de machines Sulzer frères, a été saisi par une raboteuse. Le malheureux qui a été très grièvement blessé à l'épaule et à la tête a succombé à ses blessures.

### Tué en coupant du bois

SCHAFFHOUSE, 31. — M. Adam Leu, 62 ans, d'Hemmental, qui coupait du bois, a reçu un éclat de bois au front si malencontreusement, qu'il a succombé instantanément.

### Incendie

RIEDTWIL, 31. — Hier après-midi, peu après 5 heures, le feu a pris dans la maison habitée par l'avocat Affolter. Le feu s'étendit rapidement et une grande partie du bétail périt dans les flammes. On déplore la perte d'une vie humaine: M. Jacob Muhlemann, 42 ans, trouva la mort pendant les travaux de sauvetage.

### La grippe à Bâle

BALE, 31. — Selon le bulletin de l'Office de santé, 1119 cas de grippe ont été signalés dans le canton de Bâle-Ville du 22 au 28 janvier, avec un total de 9 décès. On remarque une certaine tendance d'amélioration comparativement à la semaine ultérieure.

LIESTAL, 31. — On annonce officiellement que la grippe tend à diminuer dans le canton de Bâle-Campagne. Au cours de la semaine allant du 22 au 28 janvier, 245 cas ont été signalés contre 344 durant la semaine précédente.

## JURA BERNOIS

ST-IMIER. — Conférences pour les chômeurs. — (Comm.) — Aujourd'hui, à 4 h. et quart, M. Paul Flotron, président de la Bourgeoisie donnera une causerie sur « Nos forêts », avec projections lumineuses. Cette causerie sera suivie d'un film du Gornegrat, qui intéressera sûrement tous ceux qui ont entendu la belle conférence de M. le professeur Tuetey, de lundi dernier.

Vendredi prochain, à 3 heures de l'après-midi, M. le pasteur Huguenin, de Sonvilier, nous donnera sa deuxième conférence qui nous fera connaître un poète actuel de la Suisse allemande, puisque M. Huguenin nous parlera des « Contes de Federer ».

Les deux manifestations auront lieu, comme toutes les précédentes, à l'Hôtel d'Erguel.

## CANTON DE NEUCHÂTEL

PESEUX. — Soirée de L'Essor. — En simple prolétaire, j'ai assisté dimanche dernier à la soirée qu'avait organisée la Chorale ouvrière L'Essor en faveur de la caisse de chômage de notre localité. A vrai dire, je fus étonné de constater que la salle n'était pas archi-comble, puisque 300 personnes seulement avaient tenu d'honneur par leur

présence ce spectacle vraiment grandiose qu'est l'œuvre d'Alex. Fontaines, pièce populaire en 5 actes et 6 tableaux, intitulée le « Porteur aux Halles », sachant le désintéressement de la société aux bénéficiaires, puisque ceux-ci étaient destinés entièrement à la caisse de chômage de la localité.

Est-ce que peut-être Mlle la Péronelle (employée de bureau, mais fille de vigneron) aurait fait de la réclame dans son entourage et dans la société dont elle fait partie; car cette mijaurée aurait dit à ses amies, lors d'un concert gratuit, après que L'Essor se fut produit: On entend bien que ce ne sont que des voix d'ouvrières. Ceci me rappelle en plein la fable de La Fontaine: « Le Geai paré des plumes du paon ». Si Mlle G. eût assisté à la soirée de dimanche, elle eût certainement remarqué, qu'elle le veuille ou non, que les voix d'ouvrières valent bien, si ce n'est mieux, des voix de ces demoiselles.

Messieurs les conseillers communaux brillaient également par leur absence, car à part les deux conseillers socialistes et l'administrateur communal et sa famille, les autres membres firent défaut.

Le caissier de la soirée me communique le beau geste d'une petite ouvrière de fabrique et d'une veuve blanchisseuse de son métier, qui, ayant été empêchées d'assister à cette soirée de bienfaisance, ne lui en firent pas moins parvenir le montant de leur carte d'entrée; ceci est l'obole du pauvre. Ah! si ce geste eût été suivi par toute la classe bourgeoise qui fit défaut, que de francs seraient entrés dans la caisse de chômage. Enfin l'exemple est montré; espérons qu'il sera suivi à l'avenir par la classe aisée qui est en mesure de le faire.

Pour ce qui est du rendu compte de la pièce, je n'ai rien à ajouter à ce que Charlot a dit lors de la première représentation, sinon que les acteurs se sont encore surpassés cette fois-ci; aussi le public ne leur a-t-il pas ménagé ses applaudissements. A maintes reprises, j'ai remarqué de jolis yeux se gonfler, puis une larme y perler pour tomber soit dans un fin petit mouchoir blanc, soit dans un gros mouchoir de couleur, après quelque scène émouvante entre le père Jourdan et son fils, entre Jean et sa sœur, ou entre Louise et sa mère, pour se resécher et les fronts se déridant à l'apparition plus ou moins subite et aux joyeux propos d'Emile, le comique impeccable.

Merci à la vaillante société de chant L'Essor pour sa charmante soirée et que l'an prochain, elle nous revienne avec une phalange de chanteurs double de celle de cette année.

On me communique, au dernier moment, que les bénéficiaires nets de la soirée se montent à 350 fr., somme qui a été versée à la caisse communale fonds de chômage.

### Spectator.

ST-SULPICE. — Parti socialiste. — Dans son assemblée du 28 janvier 1922, la section de St-Sulpice a renouvelé son Comité comme suit: Charles Duprenet, président; Berthold Brandt, caissier; Paul Clenc, vice-président; Emile Musy, secrétaire; Adrien Clerc, Ch. Divernois, Ed. Thiebaut et Alfred Thétaz, suppléants; Ch. Cochand, Emile Kohler et Louis Duvoisin, vérificateurs des comptes.

HAUTS-GENEVEYS. — Conférence Abel Vaucher. — Jeudi soir, 2 février, à 20 heures, au Collège, notre camarade Abel Vaucher, rédacteur de la « Sentinelle », nous donnera une conférence publique et contradictoire sur « Les devoirs moraux du socialiste ». Nous invitons tout particulièrement la population ouvrière des Hauts-Geneveys et des villages voisins à vouloir bien assister à cette conférence. Notre camarade Abel Vaucher insistera tout particulièrement sur les devoirs de chaque socialiste et de tout ouvrier.

Bien entendu, la conférence est publique et contradictoire. Les dames y sont cordialement invitées.

## NEUCHÂTEL

Musique ouvrière. — La musique ouvrière de Neuchâtel a fixé ses répétitions aux lundis et jeudis à 8 h. du soir, au local, Café Suisse. Les camarades qui désirent faire partie de la société sont priés de s'adresser au président, M. Willeumier, Parcs 136, Neuchâtel, ou au caissier, M. Orlandi, Hôpital 14, Neuchâtel, ou au secrétaire, A. Laener, Colombier.

## LE LOCLE

PARTI SOCIALISTE. — Les membres du parti sont convoqués en assemblée générale annuelle, pour mercredi prochain, 8 février, à 20 heures, au Cercle ouvrier.

Ordre du jour: 1. Verbal; 2. Correspondance; 3. Rapport du comité sur l'exercice écoulé; 4. Rapport des vérificateurs des comptes; 5. Renouvellement du comité; 6. Nomination des vérificateurs; 7. Rapport de la commission de la Jeunesse, et renouvellement de la commission; 8. Rapport sur la marche de la « Sentinelle »; 9. Rapport sur la situation internationale; 10. Congrès cantonal et divers.

L'ordre du jour extrêmement important nécessite la présence de tous les membres.

Groupe suffragiste loclois. — Les membres du groupe sont convoqués en séance administrative pour ce soir, de 8 heures à 8 heures et demie, à la Salle du Tribunal (Ancien Hôtel de Ville).

A 8 heures et demie, Mme T. Combe donnera

une causerie publique et gratuite sur: Le miracle de la ménagère.

Les personnes que ce sujet intéresse, sont cordialement invitées.

Chez nos sous-sections. — Le chœur mixte ouvrier L'Amitié tiendra son assemblée générale au Cercle ouvrier, le lundi 6 février, à 8 heures.

La société de chant L'Espérance ouvrière tiendra la sienne mardi prochain, 9 février, à 8 heures, au Cercle.

## LA CHAUX-DE-FONDS

### L'activité des Prud'hommes

La juridiction des Prud'hommes de notre district s'est occupée pendant l'année 1921 de 214 réclamations inscrites. Sur ce nombre, 10 seulement étaient supérieures à 500 fr. et furent renvoyées au tribunal ordinaire. Ce simple fait prouve l'utilité sociale des Prud'hommes. Le tribunal, les bureaux de conciliation et les commissions d'apprentissage ont tenu au cours de l'an 84 séances. La statistique spéciale du tribunal de Prud'hommes signale 73 réclamations renvoyées au tribunal, 18 conciliations avant l'audience et 54 réclamations jugées contradictoirement en audiences du tribunal. Le président a tenu, à lui seul, 209 audiences de conciliation.

Au sujet de cette intéressante statistique, on peut encore noter les observations suivantes: En 1921, les réclamations inscrites ont été supérieures à celles de 1920. Le président des Prud'hommes tente, toujours seul, une conciliation pour chaque cause inscrite avant de faire intervenir un jugement. Dans certains cas, la tentative de conciliation est jugée inutile. La plupart des réclamations retirées l'ont été ensuite de démarches faites auprès du défendeur par le président des Prud'hommes après exposé des faits de la demande. Elles peuvent donc être considérées comme liquidées sur simple conseil. Ces réclamations ont été supérieures à celles de 1920.

Les consultations données par le président des Prud'hommes ont été plus élevées que durant la période précédente. C'est le fait du chômage sévissant avec intensité dans notre localité, dont les rapports sont connexes avec le contrat de travail. Le groupe horlogerie et mécanique est en diminution sur les années précédentes par suite du chômage.

Le groupe des professions libérales accuse une bonne augmentation sur 1920 ensuite des renvois d'employés pour cause de manque de travail.

Les juges féminins ont été appelés à siéger dans plusieurs audiences de conciliation ou de tribunal.

### Conseil général

Le Conseil général se réunira jeudi soir, à 8 1/2 heures. L'ordre du jour prévoit les points suivants: 1. Agrégations; 2. Nomination d'un membre de la commission de chômage en remplacement de M. Charles Baur, démissionnaire; 3. Communication de la commission chargée de l'étude de la réorganisation de l'assistance publique; 4. Rapport du Conseil communal à l'appui d'un projet d'arrêté ratifiant la conclusion d'un emprunt de fr. 7,200,000.— auprès de l'Etat de Neuchâtel; 5. Rapport complémentaire du Conseil communal sur la révision du règlement organique de la Commune du 6 avril 1921; 6. Rapport du Conseil communal à l'appui de la révision du règlement sur le commerce et l'inspection sanitaire de la viande, du 14 juillet 1911.

Les électeurs de La Chaux-de-Fonds sont priés de consulter l'annonce paraissant aujourd'hui et relative à l'élection d'un conseiller général.

### Assemblée générale du Bureau de Contrôle

Cette assemblée a eu lieu le lundi 30 janvier écoulé à l'Hôtel de Ville de La Chaux-de-Fonds, sous la présidence de M. Albert Matthias, préfet, M. Georges Steiner, chef du Bureau, remplissait les fonctions de secrétaire.

M. Albert Mosimann, président du Conseil d'administration a présenté les comptes de l'exercice 1921 qui bouclent par un déficit de 28,598,80 francs. Le nombre des boîtes contrôlées au Bureau de La Chaux-de-Fonds pendant l'exercice a été de 279,009, tandis qu'il était en 1919 de 808,855 et en 1920 de 715,509 pièces.

La Commission de vérification des comptes a, dans son rapport, présenté divers postulats, admis partiellement par le Conseil d'administration. Un de ces postulats avait trait à la suppression de toutes les subventions jusqu'au moment où l'ère des déficits sera clos, le Conseil d'administration envisageant qu'une exception devait être faite pour l'Ecole supérieure de Commerce qui est création du Bureau de contrôle.

L'assemblée des intéressés, sur la proposition du Syndicat des fabricants de boîtes en or, a décidé de maintenir non seulement cette subvention, mais aussi celle pour l'Ecole d'apprentis monteurs de boîtes au Technicum et l'Ecole d'Art.

Un dernier postulat de la Commission concernant la limitation des dépenses du personnel a été renvoyé au Conseil d'administration. Il en est de même de la proposition faite par ce dernier de stabiliser les fonds mis en réserve pour le futur bâtiment du Musée, une étude complémentaire étant jugée nécessaire.

Le Conseil d'administration a été confirmé in-

globo dans ses fonctions, sauf M. Fritz Ducommun-Robert, démissionnaire, remplacé par M. Alphonse Gogler, présenté par le Syndicat patronal des producteurs de la montre, à La Chaux-de-Fonds.

### Au Théâtre, ce soir

A vingt heures un quart, ce soir, on lèvera le rideau sur la spirituelle et délicate comédie de Pierre Wolff: « Les Marionnettes ». Dans le « Gil-Blas », M. Raoul Aubry a félicité l'auteur de l'art particulièrement brillant et personnel avec lequel il a su traiter son sujet: « C'est toujours un homme, une femme qui se méconnaissent et se cherchent à tâtons. Après des sanglots, ils se retrouvent, meurtris et frémissants... c'est la vie! »

C'est la vie, et c'est la pièce de M. Pierre Wolff. Elle est captivante.

Prière de venir à l'heure, afin que ne soit pas perdu pour le public tout le préambule du spectacle. (Comm.)

## Pour le lancement des huit pages

Listes précédentes Fr. 209.15

C. E., Coffrane, 0.50; S. E., Le Locle, 1.—; Pour les huit pages, 2.40; Reliquat de compte, par J. C., 0.15	4.05
L. B., St-Blaise	5.—
Pour qu'on n'augmente pas le traitement des directeurs de la Banque nationale, des garçons laitiers	5.—
N. J., Ville, 2.—; C. B., Neuchâtel, 2.—; J. G., Ville, 4.—; J. B., Le Locle, 0.50; O. K., Ville, 0.50; G. S., 4.—	13.—
A. F., Renan, 0.45; J. B., Serrières, 0.45; M. H., St-Imier, 0.45; L. R., Le Locle, 0.45; C. B., Le Locle, 0.45; J. M., Bienne, 1.45; L. A., Cressier, 0.45; W. G., Fleurier, 0.45; E. B., Neuchâtel, 0.45	5.05
J. D., Neuchâtel, 1.—; L. G., Neuchâtel, 1.95; N. P., Villeret, 0.95; S., Ville, 0.45; P. L., Bévillard, 1.45; F. R., Bienne, 0.45; F. G., Corcelles, 0.45; G. T., Corgémont, 0.45; P. C., Couvet, 0.95; J. G. B., Fribourg, 4.—; A. B., Le Locle, 1.95; F. R., Le Locle, 1.—; E. W., Le Locle, 0.45; A. A., Neuchâtel, 0.45	15.95
A. J., Sonvilier, 0.45; E. J., Valangin, 0.45; J. H., Villeret, 0.45; J. S., Villeret, 0.95; H. S., Ville, 4.—; J. B., Morges, 0.45; A. S., Cernier, 0.95; G. P., Courrendlin, 1.—; A. B., Evillard, 1.—	9.70
	Fr. 266.90

## Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — La Persévérante. Répétition partielle pour basses et accompagnements ce soir, à 20 heures précises, au Cercle ouvrier.

— Comité de la Vente. — Le Comité de la Vente se réunira jeudi soir, à 20 heures.

— F. O. M. H. — Comité des Horlogers. — Séance ce soir, mercredi, à 20 heures, au local, D.-J. Richard. Le Bureau.

LE LOCLE. — Espérance ouvrière. — Répétition générale mercredi 1er février, à 20 heures précises, au Cercle. Présence indispensable de tous les membres. Par devoir. Amendable.

## Aux chauffeurs d'auto et ouvriers du transport

Un congrès des chauffeurs d'autos et ouvriers du transport de la Suisse allemande a eu lieu dimanche 22 courant à Lucerne. Par le nombre des participants et les questions discutées, ce congrès a été une belle manifestation de solidarité et de vitalité dans cette corporation.

Un congrès semblable pour les chauffeurs d'autos et ouvriers du transport de la Suisse romande aura lieu à Lausanne, le dimanche 5 février prochain, à 10 heures du matin, au local des employés de commerce et bureaux, Grand-Saint-Jean 30 (derrière l'Eglise St-Laurent). Les questions suivantes seront discutées: 1. Règlement de la circulation automobile en Suisse et des conditions de travail des chauffeurs; 2. Les nouvelles conditions de travail pour les camionneurs et charretiers; 3. Rapport sur les décisions prises à Lucerne.

Tous les chauffeurs d'autos et ouvriers du transport de la Suisse romande groupés ou non sont invités à participer à ce congrès, dont l'importance sera très grande pour l'avenir de la corporation.

Le chocolat mondain pour les palais cultivés (Toblerido). Prix par étui 80 ct. OF519B 2027



**FRITZ JETTER-RUEDIN**  
Léopold-Robert 50 (Banque Fédérale)  
LA CHAUX-DE-FONDS

## Liquidation générale

Cessation de commerce

P.20651C à bref délai 3390

Baisse réelle jusqu'à 50 % des prix du jour

Ville de La Chaux-de-Fonds

## Apprentissages

Nous prions tous les industriels, commerçants, maîtres d'état de toutes professions, ainsi que les maîtresses de maison qui auraient l'intention d'engager un ou une apprentie, volontaire ou assujettie, de bien vouloir s'inscrire de suite au bureau sous-

3572

Les parents et tuteurs qui voudraient placer leurs enfants sont priés de s'inscrire également.

Cette publication est faite en vue de placer le plus grand nombre de jeunes gens à la sortie de l'année scolaire, avril 1922.

Préposé aux apprentissages,  
rue Léopold-Robert 3.

Cinéma Pathé Théâtre de La Ch.-de-Fds

Judi: Dernière Représentation  
des cinquième et sixième chapitres des

# Trois Mousquetaires

LES TROIS MOUSQUETAIRES

3656

LES TROIS MOUSQUETAIRES



# Jeudi 2 Février et jours suivants

Shirting blanc sans apprêt, largeur 77 cm., le mètre **0.65**

Chemise pour dames, en cretonne, forme empire, jolie brod. et dent. **2.45**

Chemise pour hommes, en madapolam extra, devant reps fins côtes **8.90**

Madapolam sup. blanc, belle lingerie, sans apprêt, larg. 75 cm., le m. **0.95**

Flanelle rayée article solide et velouté, largeur 75-78 cm., le mètre **0.85**

Essuie-services double fil, carreaux rouges, larg. 43 cm., le m. **0.70**

Parure toile extra fine, garnie superbe broderie, plumes et anglaise, entièrement festonnée, la chemise façon enveloppante **3.25**  
le pantalon assorti **3.25**

Combinaison-jupon shirting fort, orné large entre-deux St-Gall, ruban, jour et rivière dans le bas forme empire **4.90**

Mouchoirs batiste fine, joli ourlet jour, la douzaine **1.75**

# BLANC

Vitrage guipure en crème ou en blanc, dessins divers, le mètre **0.75**

Essuie-mains lessivé en toile des Flandres, mi-fil, carreaux rouges, larg. 45 cm., le mètre **1.25**

Chemise de nuit pour dames, très belle toile de coton, feston et double pigère, col rabattu, festonné, façon soignée, long. 130 cm. **5.90**

Pochettes riches broderies d'Appenzel sur nanzouk supérieur, ourlets à jour, le carton de 3 poch. assort. **0.75**  
le carton de 6 pochettes ass. **1.45**

Soutien-gorge en renforcé extra, bords baleinés, surjetés avec une paire lacets **1.95**

# AU PRINTEMPS

LA CHAUX-DE-FONDS 3656

Envois franco contre remboursement dans toute la Suisse

Nombreuses occasions à tous nos rayons :- Visitez notre exposition et la décoration de nos magasins

# CINÉMA DU CASINO

Le Locle

Jeudi, Samedi et Dimanche à 8 1/4 h.

Dimanche, matinée à 3 h.

Venez tous voir le III<sup>ème</sup> chapitre de l'immense succès

# Gigolette

5 actes sensationnels : 3667

Les Bas-Fonds de Paris

Malgré l'importance du programme, PRIX RÉDUITS Location à l'avance dès ce jour chez le concierge du Casino

## Etat civil du Locle

Du 30 janvier 1922

**Naissance.** — Perrenoud, Berthe-Irène, fille d'Ally, dégrossisseur, et de Bertha-Marie née Duvanel, Neuchâteloise.

**Décès.** — 2678. Othenin-Girard, Jules-Auguste, né le 28 septembre 1840, veuf de Katharina-Rosina Jampen, Neuchâteloise. — 2679. Vuille-dit-Bille, Jules-Aimé, né le 31 juillet 1839, veuf de Louise-Zéline née Châtelain, Neuchâteloise et Bernoise.

**Promesses de mariage.** — Clément, Jules-Albert, cordonnier, et Huguenin, Marie-Louise, au Locle.

Du 31 janvier 1922

**Naissance.** — Mollier, André-Louis, fils de Georges-Joseph, charpentier, et de Marie-Elise-Appoline, née Balanche, Neuchâteloise.

**Décès.** — 2680. Parel, Henriette-Jeanne, fille de Adolphe-Henri-Ernest, voyageur de commerce, née le 28 septembre 1921, Neuchâteloise.

## Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Du 31 janvier 1922

**Naissances.** — Klopfenstein, Hubert-Jean, fils de Jean-Walther, faiseur de ressorts, et de Marguerite-Berthe née Robert-Tissot, Bernoise. — Primault, May-Genève, fille de Marc-Henri, professeur, et de Linara-Rosa née Bader, Bernoise. — Feller, Suzanne-Anna, fille de Jacob-Emile, boîtier, et de Anna-Maria née Erne, Bernoise.

**Promesses de mariage.** — Droz-dit-Busset, Fernand-Alcindo, remonteur, et Maire, Jeanne-Marguerite, coutur., tous deux Neuchâtelois.

**Marriage civil.** — Besse, René-Louis, agent d'assurances, Vaudois, et Grosjean, Marie-Madeleine, sans profession, Neuchâteloise et Bernoise.

**Décès.** — 4682. Voisin, Joseph-Valentin, fils de Joseph et de Catherine née Spechbach, Bernoise, né le 17 mars 1872. — Incinération n° 1183: Speich née Schuler, Katharina, veuve de Melchior, Glaronnaise, née le 8 novembre 1843.

## Loterie en faveur de Secours et Travail

Le Locle

Tirage du 30 janvier 1922

sous le contrôle de la Préfecture

Billet	Lot	Billet	Lot	Billet	Lot	Billet	Lot	Billet	Lot
5	114	205	143	405	60	605	67	805	105
15	40	15	19	15	149	15	78	15	3
20	138	20	22	20	75	20	41	20	8
25	146	25	9	25	144	25	76	25	20
35	87	35	148	35	74	35	55	35	61
40	107	40	2	40	4	40	100	40	11
45	28	45	84	45	31	45	69	45	145
55	33	55	96	55	134	55	121	55	18
60	38	60	72	60	127	60	115	60	140
65	23	65	43	65	99	65	73	65	59
75	56	75	13	75	21	75	126	75	70
80	137	80	93	80	81	80	92	80	7
85	15	85	125	85	120	85	132	85	109
95	65	95	57	95	83	95	111	95	122
100	91	300	39	500	128	700	98	900	12
5	47	5	64	5	35	5	147	5	71
15	113	15	118	15	24	15	66	15	133
20	131	20	141	20	36	20	44	20	52
25	45	25	1	25	124	25	14	25	94
35	62	35	17	35	130	35	29	35	129
40	58	40	108	40	27	40	79	40	77
45	106	45	136	45	88	45	142	45	117
55	88	55	6	55	30	55	48	55	97
60	53	60	51	60	85	60	103	60	10
65	37	65	68	65	135	65	110	65	102
75	34	75	95	75	26	75	89	75	42
80	50	80	32	80	5	80	119	80	123
85	139	85	63	85	82	85	150	85	49
95	116	95	16	95	90	95	46	95	112
200	104	400	5	600	101	800	80	1000	54

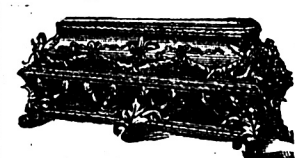
Les lots peuvent être retirés au magasin central du nouvel Hôtel de ville, dès MARDI, à 2 heures de l'après-midi, jusqu'au 15 février. P10032Le 3645

**Chambre** bien meublée est à louer à monsieur solvable, travaillant dehors. — S'adresser rue du Temple-Allemand 105, 1<sup>er</sup> étage à droite. 3628

**Logement** de deux pièces et dépendances est à louer pour le 28 février. — S'adresser chez M. J. Hürlimann, rue du Valanvron 6. 3651

A vendre pour cause de départ un moteur électrique de 1/2, en très bon état, au plus bas prix, avec l'installation. — S'adresser à M. Germain Schmid, rue des Gares 24, à St-Imier. 3630

## Pompes Funèbres M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Jean LEVI



Grand choix de Cercueils prêts à livrer  
Cercueils d'incinérations et de transports  
Tous les cercueils sont capitonnés  
**Prix sans concurrence**  
Grand choix de 8577  
COURONNES et autres ARTICLES MORTUAIRES

Téléphone 16.25 (Jour et nuit) 16, rue du Collège, 16

A vendre skis, fixations Française, 1 m. 80, avec bambous, fr. 22. — Luge Davos, 3 places, avec matelas, fr. 20. — S'adr. Crêtets 71, 2<sup>ème</sup> ét. 3475

**A ce jour :**

# La baisse atteint du 40 au 50 %

sur tous les tissus au mètre

chez

## M. FRIOLET-JEANNET

LE LOCLE

3658

Demandez les collections nouvellement révisées

Ouvriers, favorisez les négociants qui insèrent des annonces dans votre journal

## Cinéma Apollo LE LOCLE

4, GARE, 4  
Programme du 2 au 6 février  
Jeudi soir, à 8 1/4 heures  
Grand Spectacle de Gala  
La Représentation de bénéfice des  
**Quatre Diables**  
Ce film a été joué avec un immense succès dans les villes principales de la Suisse. 3664

## Le Professeur Beauregard et le Champion de lutte

Plein air :  
**Promenade à travers l' Aquarium**  
Prix réduits : Fr. 1.60 et 0.70 afin que chacun puisse profiter de ce magnifique programme

## Monsieur JOSEPH VOISIN

messieurs les membres honoraires, actifs et passifs de la Société fédérale de gymnastique - ANCIENNE SECTION - sont informés du décès de  
Monsieur JOSEPH VOISIN  
membre honoraire de la Société et frère de MM. Emile Voisin, membre honoraire, et Achille Ramseyer, membre passif, survenu subitement le 30 janvier, à l'âge de 50 ans.  
L'enterrement, sans suite, aura lieu mercredi 1<sup>er</sup> février, à 13 heures et demie. 3650  
Domicile mortuaire : rue du Progrès 91.

## LE LOCLE

Monsieur et Madame Adolphe Parel-Frigeri, ainsi que les familles Parel, Meyer, Frigeri, Maspoli, ont la douleur d'annoncer le départ de leur chère petite fille  
**HENRIETTE**  
décédée à l'Hôpital du Locle, le 30 janvier 1922. 3649  
L'ensevelissement aura lieu jeudi à midi. Départ de l'Hôpital.  
Repose en paix, enfant chérie.  
Domicile mortuaire : Jaluze 26.

## FEUILLETON DE LA SENTINELLE

LE

# DROIT DE L'ENFANT

PAR

Georges OHNET

(Suite)

— Dans votre préoccupation, Monsieur, dit Laroque, vous n'avez pas pris la lettre que je vous avais annoncée.

— Ah! C'est vrai! s'écria David, et j'étais si pressé de la lire!

Il s'écarta de deux pas, ouvrit l'enveloppe, et tournant le dos à son directeur et au mécanicien, auprès de la fenêtre, le visage d'avance épanoui, il s'appréta à parcourir la lettre de sa femme.

Il n'alla pas plus avant que la première ligne. Une pâleur soudaine envahit son visage. D'un geste brusque, il passa la main sur ses yeux, comme s'il se défiait de sa vue, puis, reportant son regard sur le papier qui tremblait dans sa main, il lut, lent, terrifié, comme s'il découvrait soudain à ses pieds un abîme béant dans lequel, en une seconde, s'écroulait tout son bonheur :

« Mon aimé, je serai seule demain. Il part pour Beauvais et restera un jour à la Neuville. Attendez-moi donc, à deux heures, dans notre cher chez nous. — Louise. »

La lettre resta froissée entre ses doigts tremblants. Il paraissait fondroyé. Ses yeux fixes se

gardaient sans voir et des bourdonnements confus assourdisaient ses oreilles. Une stupeur le paralysait, son cerveau était frappé d'atonie; il ne pensait plus, il ne savait plus; sa vie, par cette catastrophe effroyable, était suspendue. Il crut qu'il allait mourir ou qu'il allait devenir fou. Il poussa un cri d'horreur et d'épouvante, tendant la main vers les deux hommes qui étaient près de lui, avec une telle expression d'angoisse qu'ils s'élançèrent pour le soutenir. Leur mouvement parut lui rendre un peu de lucidité. Il les arrêta du geste et les regarda fixement, comme pour deviner ce qu'ils comprenaient de son malheur. Il les vit effrayés. Il se dit : Ils croient que j'ai une attaque d'apoplexie. Au même instant, Laroque lui demanda :

— Qu'avez-vous, Monsieur? Est-ce que vous vous sentez indisposé?

Il eut le courage de répondre :

— J'ai eu très chaud aujourd'hui. On étouffe ici : ouvrez donc un peu la fenêtre.

Ils se précipitèrent. Lui arracha son col de chemise, et se laissa aller, presque défaillant, contre le mur, mais debout toujours.

— Voulez-vous entrer dans votre bureau? dit Laroque.

La nécessité de passer devant ses employés détourna David d'accepter. Il répondit :

— Non! je suis bien ici... Mon malaise va se dissiper.

Il resta près de la fenêtre, à dix pas de ses collaborateurs anxieux, et, redevenu maître de lui, il put appliquer sa pensée à l'examen du fait monstrueux qui, avec une brutalité implacable, venait de lui être révélé. La lettre, qu'il avait sous les yeux, adressée à lui par une mortelle étourderie, était destinée à un amant. A un amant! A cette constatation affreuse, une dou-

leur inconnue, impossible à prévoir si cruelle, tordit le cœur d'Herbelin. Des sanglots montèrent à ses lèvres, et, désespéré, dans ce rez-de-chaussée obscur et enfumé, il pleura, n'ayant même plus l'orgueil de cacher ses larmes aux deux hommes qui le regardaient épouvantés.

Il ne se demandait même pas qui était le misérable qui lui avait ainsi volé son bonheur. Qui? A quoi bon le savoir? Un amant, cela disait tout, cela résumait tout. Les limites de l'horrible ne pouvaient être plus complètement atteintes. Que ce fût celui-ci ou celui-là, qu'importait? Cela était, voilà ce qui l'écrasait. Sa femme, cette créature qu'il plaçait au-dessus de l'humanité, qui résumait à ses yeux toutes les perfections, à laquelle il avait voué toutes les adorations, en une seconde, divinité tombée du ciel, roulait dans la fange.

David regarda la lettre une fois encore, comme s'il s'attendait à lire autre chose que ce qu'il avait lu la première fois. Mais c'était toujours la même atroce phrase commençant par « Mon aimé ». Mon aimé! Jamais elle ne l'avait appelé son aimé, lui; jamais ce mot caressant, poétique et voluptueux. « Mon ami », bien bourgeoisement et bien froidement, voilà comme elle l'appelait. Il serra les poings et poussa un rugissement de colère tel que Courdimanche et Laroque s'approchèrent. Il les regarda d'un air menaçant, comme s'il avait affaire à des ennemis, et d'une voix sourde, avec un geste brusque, il leur cria :

— Que faites-vous ici? Allez-vous-en!

Les deux hommes, navrés, effrayés, mais obéissants, s'inclinèrent et sortirent. Resté seul, Herbelin marcha de long en large dans la machinerie, le raisonnement aboli, la tête pesante et pleine d'obscurité, le cerveau martelé par cette unique pensée : Elle l'a trompé, elle a un amant.

Il répéta tout haut, comme hébété : Elle a un amant! Et cette parole entendue réveilla, au fond de son être anéanti, une sorte de jalousie instinctive et bestiale qui lui suggéra cette question : Qu'est-ce que tu vas faire? Et il eut immédiatement la conception du meurtre.

Une nappe de sang passa sur son front, injecta ses yeux, souleva dans son cœur une tempête de rage soudaine et il répondit avec une certitude absolue de volonté reprise et de conscience retrouvée : Je vais la tuer!

L'impulsion fut si forte qu'il s'élança hors de la salle basse, sortit dans la cour, et s'adressant à un homme de service lui cria :

— Dites qu'on attelle la voiture. Je pars pour Paris.

Il rentra dans le pavillon de la direction, monta à son appartement, et là, voyant dans une glace son visage bouleversé, il comprit la nécessité de donner le change et de détourner les soupçons, de se composer une attitude, de fournir un semblant d'explication à ceux qui se trouvaient autour de lui.

Il se plongea la figure dans l'eau froide, rafraîchit ses mains brûlantes, et physiquement remis, raffermi moralement, il sonna et fit demander son directeur.

Sans attendre que celui-ci montât, il descendit dans la cour. Laroque vint l'y retrouver, et, l'examinant avec des yeux inquiets, il attendit respectueusement que son maître lui parlât :

— Je viens de recevoir une nouvelle qui m'a bouleversé, Laroque, dit David d'une voix tremblante, et qui m'oblige à quitter la Neuville sur-le-champ...

(A suivre).



# DERNIÈRES NOUVELLES

## Grève des cheminots en Allemagne

BERLIN, 1. — Wolff. — Le syndicat des employés de chemins de fer allemands a décidé, par 20 voix contre 15 et une abstention, d'entrer en grève aujourd'hui mercredi, à minuit.

## Retour de Rathenau

### Le parti populaire allemand menacé

BERLIN, 1. — Wolff. — Le président du Reich a nommé M. Walter Rathenau ministre des affaires étrangères.

BERLIN, 1. — La première conséquence de la nomination du Dr Rathenau au poste de ministre des affaires étrangères a été le retrait du parti populaire allemand de la coalition gouvernementale. Cette nomination est considérée comme une attaque portée au parti populaire allemand. On déclare dans les milieux dirigeants du parti populaire que cette nomination n'avait pas eu lieu de concert avec le parti. Le parti voit dans ce geste une rupture de l'accord et déclare vouloir reprendre sa liberté d'action.

## Pour éviter une nouvelle guerre

VIENNE, 31. — BCV. — Selon l'Arbeiter Zeitung, la Conférence internationale des ouvriers sur métaux a adopté au cours de sa dernière séance une résolution demandant à l'Union syndicale, en vue d'éviter de nouveaux conflits, de proclamer lors du déclenchement de guerres futures, une suspension générale du travail. Les organisations corporatives internationales devraient établir un contrôle général sur la production du matériel de guerre de toutes sortes. Une Commission internationale a été constituée pour l'exécution de ces décisions dans laquelle seront représentées toutes les organisations corporatives et l'Union syndicale internationale.

## La conférence de Gênes

### Pourquoi n'invite-t-on pas la Turquie ?

LONDRES, 1. — L'agence Reuter dit, au sujet de la conférence de Gênes, que d'après des renseignements puisés dans les milieux britanniques et italiens il n'est nullement question d'ajourner cette conférence. Il est au contraire certain qu'elle s'ouvrira le 8 mars, c'est-à-dire à la date primitivement fixée. Elle durera, vraisemblablement, deux à trois semaines. On estime à 2,000 le nombre des personnes qui y assisteront. 35 pays ont été invités officiellement à y envoyer leurs délégués. Ces pays comprennent tous les pays de l'Europe, sauf la Turquie. Il faut ajouter aux pays d'Europe les Etats-Unis, le Japon et les Dominions britanniques. Tous ces pays ont accepté officiellement l'invitation, sauf cependant les Etats-Unis, dont on attend encore la réponse.

PARIS, 1. — Ferid Bey, représentant la Turquie à Paris, a adressé une lettre à M. Bonomi le priant de faire le nécessaire pour que la Turquie soit invitée à la conférence de Gênes.

Pourquoi n'invite-t-on pas ce pays. Est-il devenu définitivement une colonie anglo-hellénique ?

### Pour Gênes

BERNE, 1. — Resp. — On apprend que les représentants des organisations ouvrières en France (C. G. T.) ont obtenu l'assurance du gouvernement français qu'à la délégation à la Conférence internationale de Gênes sera adjoint un expert ouvrier. Il en sera de même pour l'Allemagne et pour l'Autriche et très probablement aussi pour l'Angleterre.

## LA COLONISATION DE LA RUSSIE

LONDRES, 1. — Havas. — La délégation commerciale russe a reçu de Moscou un télégramme portant la date du 26 janvier et donnant les nouvelles suivantes :

Les résultats des trois jours d'élections pour les Soviets moscovites sont : 496 communistes, 48 indépendants et 1 menchevik.

Un décret gouvernemental a aboli les restrictions mises aux voyages à l'intérieur de la Russie.

Une compagnie allemande a conclu un accord avec l'organisation centrale des coopératives russes. Aux termes de cet accord, la compagnie allemande accorde un crédit commercial d'un demi-milliard de marks allemands. Elle fournira des articles manufacturés et obtiendra des matières premières. Les prix seront fixés d'après les prix cotés sur le marché de Hambourg.

### Le pourvoi de Landru

PARIS, 1. — Havas. — Le pourvoi formulé par Landru contre l'arrêt de la Cour d'assises de Versailles, le 30 novembre 1921, le condamnant à mort, vient d'être inscrit au rôle de la Cour criminelle de cassation. Le pourvoi viendra vraisemblablement en audience les 2, 3 et 4 février.

## AUX ETATS-UNIS

### Tremblement de terre

WASHINGTON, 1. — Havas. — Des secousses sismiques d'une grande intensité se sont produites à environ quatre milles au sud de Washington. Elles ont été enregistrées mardi à l'ouest de Georgetown. Elles ont commencé vers 8 h. 25 et dix minutes plus tard, les trépidations sont devenues si prononcées que les aiguilles du sismographe ont dépassé le maximum du cadran enregistreur.

Ce tremblement de terre a aussi été enregistré à l'Observatoire d'Ottawa.

SAN-FRANCISCO, 1. — Havas. — On annonce que de légères secousses sismiques ont été ressenties tout le long du littoral du Pacifique jusqu'à la frontière canadienne. On a constaté dans l'écorce terrestre un fléchissement de dix et demi millimètres. Le centre du mouvement sismique semble être le fond de l'Océan, à une distance de 60 milles environ au nord de San-Francisco.

## EN SUISSE

### La chasse aux sangliers

OLTEN, 1. — Resp. — La semaine dernière, on a tué dans les environs d'Oltten deux sangliers dont l'un pesait 75 kg. et l'autre 85 kg.

## LA CRISE AGRICOLE

BERNE, 1. — Resp. — La crise agricole a été longuement examinée aussi par le groupe socialiste dans une séance tenue lundi après-midi. Il a décidé de remettre à sa commission économique le soin d'arrêter des propositions à ce sujet. Il défendra surtout les intérêts des consommateurs, mais sans s'opposer à ce que la Confédération vienne en aide aux agriculteurs éprouvés par la crise.

### Dans le parti socialiste bernois

BERNE, 1. — Resp. — Le Comité directeur du parti socialiste bernois a repoussé par 7 voix contre 2 la participation au Conseil d'Etat. Mais dans une assemblée de la section socialiste du quartier sud très revêtue qui a discuté cette même question, tous les orateurs se sont catégoriquement prononcés pour la participation du parti socialiste bernois au Conseil d'Etat. Le vote définitif a été renvoyé à une prochaine assemblée contradictoire où le conseiller national Robert Grimm parlera contre et Ernest Reinhard parlera pour la participation au gouvernement. Le congrès socialiste cantonal qui s'ouvrira le 18 février à la Maison du Peuple à Berne aura à son ordre du jour cette importante question. En 1910 déjà, le congrès cantonal de Lyss avait eu à trancher la même question et avait dit : Nous participerons au Conseil d'Etat quand le Grand Conseil sera élu selon la proportionnelle.

### La grippe en Thurgovie

BERNE, 1. — L'épidémie de grippe s'étend dans le canton de Thurgovie. Mais la maladie est, heureusement, de caractère bénin. Le Département cantonal de l'hygiène a cependant décidé de remettre en vigueur les mesures de prophylaxie prises lors des épidémies précédentes. A la caserne de Frauenfeld, le nombre des cas de grippe a beaucoup diminué ; il n'y a plus que 20 hommes à l'infirmerie.

### M. Cattori démissionne

BELLINZONE, 1. — Resp. — M. Cattori (conservateur), conseiller d'Etat, vient de donner sa démission de membre du gouvernement tessinois, à la suite de divergences au Conseil d'Etat dans les circonstances suivantes :

M. Cattori a présenté au Conseil d'Etat un rapport sur le résultat d'une enquête ouverte contre deux fonctionnaires du Département des travaux publics, ce, à la suite d'une interpellation au Grand Conseil. Les conclusions de M. Cattori étaient : Renvoi immédiat de ces deux fonctionnaires et transmission des actes au procureur.

La majorité du gouvernement a repoussé la première conclusion, mais a accepté la seconde. Considérant ce geste comme une offense, M. Cattori a donné sa démission. Il est certain qu'à la séance du Grand Conseil de lundi prochain, des interpellations seront faites du côté conservateur, du côté agrarien et du côté socialiste à ce sujet.

## LA T. S. F. A BERNE

La station de Munchenbuchsée subit un retard dans la construction

BERNE, 1. — Spécial. — Nous apprenons de source autorisée, que par suite de circonstances imprévues, la constitution de la Société Marconi suisse ainsi que la mise en marche de la station radio-télégraphique de Munchenbuchsée, ont subi un retard de un à deux mois.

### Renversé par un auto

GENEVE, 1. — Le piéton M. Fernand Matinez, marchand primeurs a été renversé au Grand-Quai par une automobile et grièvement blessé. Il a été transporté à l'hôpital cantonal et son état est désespéré. Le chauffeur qui avait pris la fuite a été arrêté puis relâché après avoir été interrogé par un commissaire de police.

### Une voleuse d'enfant

GENEVE, 1. — La police de sûreté a arrêté une sage-femme, Mme Zeender. Cette dernière avait volé lundi après-midi une fillette de 8 ans, la petite Laure Landi, domiciliée chez ses parents. Interrogée par le commissaire de police, la sage-femme a refusé d'indiquer l'endroit où se trouvait l'enfant. On suppose que la fillette se trouve à Lausanne. La police lausannoise a été avisée.

## A LA COUR D'ASSISES NEUCHATELOISE

### A propos de l'affaire Krebs

NEUCHÂTEL, 1. — Sp. — La « Sentinelle » a déjà publié la convocation de la Cour d'assises. En voici l'ordre du jour détaillé. La première audience, qui se réunira le mercredi 8 février, entendra l'affaire Jean Vetterli, Arthur Meyer, Simon Lockschill et Schoulem Schaya, prévenus, le premier, d'abus de confiance et d'escroquerie, les trois suivants d'infraction à l'art 415 du Code pénal. Cet article vise ceux qui ont facilité la dilapidation d'une masse alors que le failli est déjà au-dessous de ses affaires.

Le même jour, à 11 heures, le Tribunal entendra deux affaires par défaut. A 17 heures passera une affaire sans jury. Elles visent un vol en récidive et abus de confiance ainsi que le vol en récidive et complicité d'évasion, dont sont accusés les nommés Luscher et Leuba, qui ont aidé en son temps le célèbre Prince à fausser compagnie à la tour de Neuchâtel.

Le deuxième jour, à 9 heures, viendra l'affaire B., avec jury, soit tentative de meurtre, évasion et connivence d'évasion. Enfin, pour terminer, à 15 heures, sans jury, une affaire de vol avec effraction dont est prévenu Auguste Hoffer.

On remarque que l'affaire Krebs ne figure pas dans le rôle de cette session. Dans le public, on croyait ferme qu'elle y serait. Le retard provient certainement du fait qu'il a fallu enquêter contradictoirement jusqu'en France et que le renvoi du dossier au procureur et à la Chambre d'accusation prend toujours un certain temps.

On pense, dans les milieux informés, qu'une session de la Cour d'assises aura lieu en mars prochain et que l'affaire Krebs y sera jugée.

## LA PROTECTION DES LOCATAIRES

ZURICH, 1. — Resp. — Le Comité central de l'Association suisse des locataires a l'intention de lancer une initiative populaire en faveur du maintien de la protection des locataires.

### UN CONGRES DES NOYAUTEURS

BALE, 1. — Le « Vorwärts » de Bâle publie un appel engageant la commission de l'opposition de la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers, d'accord avec le Comité de la section de Zurich, d'inviter toutes les sections de la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers à se faire représenter à un congrès des ouvriers sur métaux qui aura lieu le 5 février à la Stadthalle, à Zurich. L'appel demande encore le rejet des décisions d'exclusion prises au congrès de Berne et montre la nécessité de rétablir l'unité au sein de la fédération.

Réd. : Les noyauteurs veulent maintenant l'unité. Il ne fallait pas, tout d'abord, diviser les rangs des syndiqués. C'eût été un peu moins bête !

## Aux Chambres fédérales

### Conseil national

#### Séance du 31 janvier 1922

BERNE, 1. — De notre corr. — Le téléphone vous a déjà appris de sort qu'ont eu les propositions tendant à réduire les dépenses militaires. Aux applaudissements d'une partie de l'assemblée, qui est évidemment encore la grosse majorité du Conseil national, M. Scheurer a affirmé une fois de plus la nécessité d'avoir une armée bien préparée pour assurer notre défense nationale, et pour exécuter les prescriptions de sa célèbre ordonnance, aurait-il pu ajouter. Quoi qu'il en soit, M. Scheurer estime qu'il ne faut pas faire les choses à moitié, c'est pourquoi il a repoussé les propositions Enderli et Gottret.

C'est à une grande majorité aussi que la Chambre a repoussé le postulat de notre camarade Huber, de St-Gall, demandant de prélever sur les crédits militaires une somme de six millions pour la consacrer à la lutte contre la tuberculose. Nos députés bourgeois persistent donc à vouloir consacrer des sommes importantes à la préparation d'une organisation de destruction, sans même vouloir consentir à en retrancher des sommes indispensables cependant à la sécurité des citoyens suisses, puisqu'il s'agissait de l'occurrence de vouloir lutter contre un fléau qui cause de nombreux ravages dans notre population. Le Conseil national accepte ensuite un postulat de M. Streuli, invitant le Conseil fédéral à présenter un rapport sur la question de savoir de quelle manière des réductions pourraient être opérées sur les dépenses militaires.

A ce long débat sur le budget militaire, succède une discussion assez nourrie sur la question des sports. Il s'agit d'obtenir des crédits en faveur des sociétés sportives. Aussi plusieurs députés convaincus de l'utilité du sport en font valoir les avantages. Après MM. Staehli, Willemin, nos camarades Hauser et Reinhard demandent que les crédits alloués aux sociétés sportives soient augmentés. Reinhard insiste tout particulièrement en faisant remarquer que les sports contribuent à élever le niveau moral des travailleurs. Et pour donner raison à ces orateurs, le Conseil national alloue 165,000 francs à la Société fédérale de gymnastique, 20,000 francs à la Fédération de gymnastique ouvrière, 5000 francs à la Société de gymnastique ouvrière, 35,000 à un cours pour des maîtres de gymnastique, 25,000 fr. à l'Association de foot-ball et d'athlétisme et 8400 fr. aux sociétés de gymnastique pour dames.

#### Séance de relevée

Le Conseil national continue à examiner le budget. Il passe rapidement en revue les chapitres des différents Départements, à l'exception de celui de l'Economie publique, M. Schulthess étant retenu au Conseil des Etats, pressé qu'il est d'en finir. Puis la Chambre reprend la question des allocations. Seuls les vigoureux plaidoyers de notre camarade Nicole, de MM. Petrig et Weber parviennent à secouer nos députés de leur apathie. Plusieurs propositions sont faites. C'est d'abord nos camarades Nicole et Frank, qui demandent que la réduction ne dépasse pas 25 fr. par mois et une nouvelle classification des localités pour indemnités de résidence, tandis que la majorité de la Commission réclame une réduction de fr. 40. — par mois et que les indemnités pour enfants soient fixées uniformément à fr. 150. — pour tous les traitements inférieurs à fr. 5000. — M. Weber, de St-Gall voudrait que les allocations de renchérissement payées en 1921 soient maintenues jusqu'à la mise en vigueur de la nouvelle loi sur les traitements, tandis que M. Petrig propose une allocation principale de 80 % de tous traitements et la suppression des indemnités de résidence.

On remarque chez certains députés une tendance à faire de la surenchère. Mais, ici, comme ailleurs, l'essentiel est d'aboutir à un résultat, et à un résultat satisfaisant. C'est certainement en s'inspirant de cette considération, que notre camarade Nicole s'efforce de faire triompher des propositions qui puissent être acceptées par la majorité du Conseil national, tout en étant aussi avantageuses que possible pour les intéressés.

#### Séance de ce matin

(Ag). La Chambre reprend ce matin le débat sur les allocations de renchérissement. Différents orateurs se prononcent pour ou contre les projets présentés, mais M. Musy s'élève contre la suppression des allocations de résidence. Ce système, dit-il, est en vigueur dans tous les grands pays de l'Europe. La suppression proposée par M. Petrig procurerait à la Confédération une économie de dix millions, mais elle est inacceptable parce qu'elle consacrerait des injustices.

### LE VOTE

A une grosse majorité, la proposition socialiste est rejetée. Les allocations de renchérissement

payées au personnel en 1922, comparativement à celles de 1921 ne subiront pas, à des conditions semblables d'engagement, pour le même personnel, une réduction supérieure à 40 francs par mois. Voilà ce que la majorité a voté. La proposition Nicole (25 fr. par mois) est rejetée. Les trois députés neuchâtelois, Calame, de Dardel, Bonhôte, ont voté la proposition de la majorité. M. Mosimann était dans les couloirs au moment du vote.

## Conseil des Etats

### DEBAT SUR L'ASSURANCE-VIEILLESSE

BERNE, 1. — Les débats d'entrée en matière sur l'assurance-vieillesse, invalidité et survivants reprennent. M. Ochsner (Schwytz) combat le projet.

M. Schulthess expose le côté économique de la question. Il promet de simplifier le cadre administratif de l'assurance. Au cas où l'on se déciderait pour la réalisation successive de l'assurance, M. Schulthess proposerait de commencer par l'assurance-vieillesse. M. Hauser (Glaris) propose que le produit des divers impôts soit réservé pour couvrir les frais d'assurance. M. Huber (Thurgovie) est partisan de la solution transitoire en faveur des vieillards.

Preennent la parole divers orateurs et, par 26 voix contre 7, la Chambre décide d'entrer en matière et de renvoyer les délibérations définitives à une prochaine session.

## Chronique sportive

Les avions sans moteurs voleront-ils à Gstaad ? (D'un correspondant)

On parle beaucoup, en ce moment, dans les milieux sportifs, du grand concours d'aviation organisé à Dubendorf, par la section orientale de l'Aéro-Club suisse, en septembre prochain. Par contre on n'a plus aucune nouvelle du concours projeté à Gstaad, en février ou mars, et où devaient apparaître, pour la première fois en Suisse, des avions sans moteur.

Cela serait infiniment regrettable, en raison de l'intérêt que ce nouveau mode d'aviation suscite partout.

Nous croyons savoir que jusqu'à ces derniers temps, aucun aviateur à bras (c'est le cas de le dire) ne s'est fait inscrire. On sait que l'aviation sans moteur, qui se borne à utiliser les courants atmosphériques, est fort périlleuse et qu'elle est encore à sa période de tâtonnements.

## LA CHAUX-DE-FONDS

### Assemblée du parti socialiste

L'assemblée du parti socialiste de notre ville a eu lieu hier soir, au Cercle ouvrier. Elle a entendu le rapport du comité sur l'exercice écoulé, ainsi que les rapports de caisse et des vérificateurs de comptes. Ces rapports ont été acceptés avec remerciements aux membres sortant de charge. Tout particulièrement à notre camarade Julien Dubois, qui, après trois ans de présidence, n'a pas voulu accepter une réélection, ses charges nouvelles à l'Office du chômage l'en empêchant. Pour le remplacer comme président, car Julien Dubois reste membre du comité, l'assemblée a fait appel à Louis Schelling. René Launer et René Schaller ont été maintenus dans leurs fonctions de secrétaire et de caissier.

Après une longue discussion, au cours de laquelle Camille Brandt parla contre la participation au Conseil d'Etat et Abel Vaucher et Samuel Jeanneret en faveur de la participation, l'assemblée a décidé, par 87 voix contre 12, de recommander au prochain congrès cantonal la participation au Conseil d'Etat. L'assemblée a ensuite entendu une déclaration de quelques camarades annonçant la constitution d'un groupe dit de gauche, mais le parti a décidé, sans opposition, de ne pas admettre la constitution de ce groupe, ceci conformément aux statuts du parti socialiste suisse.

### Une interview

#### L'horlogerie en Allemagne

Nous avons eu l'occasion, hier, de causer à un négociant étranger, de passage en notre ville. Il arrivait de Pforzheim et retournait dans son pays, l'Egypte, après avoir vainement tenté de faire des achats en Suisse.

— Que pensez-vous de l'industrie horlogère allemande, lui avons-nous demandé ? — Elle se reconstitue à pas de géant. Les usines de Pforzheim travaillent à plein rendement. Il n'y a pas un seul chômeur.

— Et quelles qualités livrent-elles ? — Il ne faut pas se faire d'illusion. Les Allemands perfectionnent chaque jour leurs genres. Ils seront bientôt capables de concurrencer vos meilleures marques. Je ne leur donne pas deux ans, si l'état du change suisse persiste si défavorablement, pour battre n'importe quelle fabrication étrangère.

— Quelle est leur situation financière ? — Le gouvernement allemand impose les prix pour l'étranger. Il raffe toutes les devises en monnaie étrangère que touchent les fabricants et leur remet l'équivalent en marks-papier. L'Allemagne, comme Etat, s'appauvrit chaque jour avec une pareille politique, mais les particuliers n'y perdent rien, au contraire.

— Quels sont, à votre avis, les défauts de la fabrication allemande ? — Les horlogers de Pforzheim ne peuvent pas lutter contre les boîtiers suisses. Ils leur achètent donc des boîtes à n'importe quel prix. Leurs montres sont relativement chères à cause de cela. Mais les Suisses leur livrent et se font ainsi eux-mêmes une concurrence qui leur deviendra fatale.

— Que pensez-vous des salaires des horlogers allemands ? — Je les connais insuffisamment. Je les crois faibles. Des recruteurs d'ouvriers circulent en ce moment dans vos régions et offrent des payes allant jusqu'à 30 francs suisses. Reste à savoir si ces offres sont sérieuses et si, l'ouvrier embauché, les promesses faites sont tenues.

R. G.



Salle de la Croix-Bleue - La Chaux-de-Fonds

Jeudi 2 février 1922, à 20 1/2 h. précises

## RÉCITAL DE PIANO

José ITURBI

Billets à 3 fr. 20 — 2 fr. 10 — 1 fr. 10  
En vente au magasin de musique BECK et le soir du Concert  
à l'entrée 3648Ligue des Locataires  
LA CHAUX-DE-FONDSTous les **Jeudis**, de 20 à 21 1/2 heures, renseignements sont donnés aux locataires, **salle de la bibliothèque du Cercle Ouvrier**.

3654 Le Bureau de la Ligue.

## Directeur

Pour cause de départ de son dévoué directeur, la Société de musique **Fanfare de Villeret** met au concours la place de directeur.

Adresser les offres par écrit, jusqu'au 15 février 1922, au président, M. Othmar Bourquin. 3657



Commune de La Chaux-de-Fonds

## Conseil Général

Le Conseil communal informe les électeurs communaux que son arrêté du 6 janvier 1922, les convoquant pour les 4 et 5 février 1922, en vue de la nomination d'un membre au Conseil général, est rapporté.

Un seul candidat ayant été présenté par l'Union Progressiste-Libérale, il est fait application de l'élection tacite, et le citoyen **René BESSE** est proclamé élu en qualité de Conseiller général, par arrêté de ce jour.

Cet arrêté sera publié in extenso dans la Feuille Officielle du canton.

La Chaux-de-Fonds, le 31 janvier 1922. 3659  
Conseil communal.GRANDE VENTE  
DE  
COUPONS

au Rayon de TISSUS

Voir l'Étalage et le plus grand choix au 1<sup>er</sup> étage

## AU PROGRÈS

Faites-vous inscrire dès maintenant pour recevoir à temps la feuille des OCCASIONS SPÉCIALES DE BLANC  
La mise en vente annuelle de BLANC commencera le 15 FÉVRIER 3652

## Buvons le „STIMULANT“

Apéritif sain, au vin et au quinquina 3379

Ouvriers! Faites vos achats chez les négociants qui favorisent votre journal de leurs annonces.

Or, Argent, en déchets et vieux bijoux  
Platine, sont payés au plus haut prix par M. J.-O. Huguenin, Essayeur-Juré, Ruc de la Serre 18. 711

## + DAMES +

trouveront les meilleures spécialités hygiéniques et conseils discrets au Dara-Export, Rhône 6303, Genève. 2293

N'oubliez pas les petits oiseaux

## MODES

Parc 75 1261

POUR FIN DE SAISON:  
Grand choix de chapeaux feutre, velours et panne depuis fr. 9.-, 10.- et 12.-.Cercle Ouvrier  
Le Locle

Les porteurs d'obligations pour l'aménagement des nouveaux locaux sont informés que le paiement des intérêts pour l'année 1921 aura lieu, contre remise des coupons, au Cercle, aux dates suivantes;

vendredi 3 février de 7 1/2 à 9 1/2 h.

samedi 4 février de 3 à 6 h.

Les personnes du dehors peuvent adresser leurs coupons au caissier, M. Ph. Rotacher, rue des Envers 46, Le Locle. 3550

Le Comité.

Avis  
aux SociétésLe restaurant  
des Mélèzesa de vastes salles qui peuvent être retenues par les Sociétés pour leurs fêtes, soirées publiques ou privées, banquets, etc. Le tenancier se recommande vivement et se tient à disposition pour tous renseignements et conditions. 3655  
Éventuellement, un orchestre pourrait être retenu pour toute occasion.

Téléphone 13.26

A vendre trois brebis, prix fr. 220.-. S'adresser rue de l'Industrie 30, 2<sup>me</sup> étage. 3633

sieurs corridors nous nous trouvâmes devant une petite porte qu'il ouvrit.

— Passez, me dit-il.  
Un air chaud me souffla au visage et j'entendis un bourdonnement confus; j'entraî et me trouvai dans une petite tribune; j'étais dans la salle du tribunal.

Bien que je fusse en proie à une sorte d'hallucination et que je sentisse les artères de mon front battre comme si elles allaient éclater, en un coup d'œil jeté circulairement autour de moi j'eus une vision nette et complète de ce qui m'entourait, — la salle d'audience et les gens qui l'emplissaient.

Elle était assez grande, cette salle, haute de plafond, avec de larges fenêtres, divisée en deux enceintes; l'une réservée au tribunal, l'autre ouverte aux curieux.

Sur une estrade élevée était assis le juge, plus bas et devant lui siégeaient trois autres gens de justice qui étaient, je le sus plus tard, un greffier, un trésorier pour les amendes, et un autre magistrat qu'on nomme en France le ministre public; devant ma tribune était un personnage en robe et en perruque, mon avocat.

Comment avais-je un avocat? D'où me venait-il? Qui me l'avait donné? Était-ce Mattia et Bob? C'étaient là des questions qu'il n'était pas l'heure d'examiner. J'avais un avocat, cela suffisait.

Dans une autre tribune j'aperçus Bob lui-même, ses deux camarades, l'aubergiste du Gros-Chêne, et des gens que je ne connaissais point; puis dans une autre qui faisait face à celle-là, au milieu de plusieurs personnes, je reconnus le policeman qui m'avait arrêté; je compris que ces tribunes étaient celles des témoins.

L'enceinte réservée au public était pleine; au-dessus d'une balustrade j'aperçus Mattia, nos yeux se croisèrent, s'embrassèrent, et instantanément je sentis le courage me relever; je serais défendu, c'était à moi de ne pas m'abandonner et de me défendre moi-même; je ne fus plus écrasé par tous les regards qui étaient dardés sur moi.

Le ministre public prit la parole, et en peu de mots, — il avait l'air très pressé, — il exposa l'affaire: un vol avait été commis dans l'église Saint-Georges; les voleurs, un homme et un enfant, s'étaient introduits dans l'église au moyen d'une échelle et en brisant une fenêtre; ils avaient avec eux un chien qu'ils avaient amené pour faire bonne garde et les prévenir du danger, s'il en survenait un; un passant attardé, il était alors une heure un quart, avait été surpris de voir une faible lumière dans l'église, il avait écouté et il avait entendu des craquements; aussitôt il avait été réveiller le bedeau; on était revenu en nombre; alors le chien avait aboyé,

pendant que les voleurs effrayés s'étaient sauvés par la fenêtre, abandonnant leur chien qui n'avait pu monter à l'échelle; ce chien, conduit sur le champ de courses par l'agent Jerry, dont on ne saurait trop louer l'intelligence et le zèle, avait reconnu son maître qui n'était autre que l'accusé présent sur ce banc; quant au second voleur on était sur sa piste.

Après quelques considérations qui démontraient ma culpabilité, le ministre public se tut, et une voix glapissante cria: Silence!

Le juge alors, sans se tourner de mon côté et comme s'il parlait pour lui-même, me demanda mon nom, mon âge et ma profession.

Je répondis en anglais que je m'appelais Francis Driscoll et que je demeurais chez mes parents à Londres, cour du Lion-Rouge, dans Bethnal-Green; puis je demandai la permission de m'expliquer en français, attendu que j'avais été élevé en France et que je n'étais en Angleterre que depuis quelques mois.

— Ne croyez pas me tromper, me dit sévèrement le juge; je sais le français.

Je fis donc mon récit en français, et j'expliquai comment il était de toute impossibilité que je fusse dans l'église à une heure, puisqu'à cette heure j'étais au champ de course et qu'à deux heures et demie j'étais à l'auberge du Gros-Chêne.

— Où étiez-vous à une heure un quart? demanda le juge.

— En chemin.

— C'est ce qu'il faut prouver. Vous dites que vous étiez sur la route de l'auberge du Gros-Chêne, et l'accusation soutient que vous étiez dans l'église. Parti du champ de courses à une heure moins quelques minutes, vous seriez venu rejoindre votre complice sous les murs de l'église, où il vous attendait avec une échelle, et ce serait après votre vol manqué que vous auriez été à l'auberge du Gros-Chêne.

Je m'efforçai de démontrer que cela ne se pouvait pas, mais je vis que le juge n'était pas convaincu.

— Comment expliquez-vous la présence de votre chien dans l'église? me demanda le juge.

— Je ne l'explique pas, je ne la comprends même pas; mon chien n'était pas avec moi, je l'avais attaché le matin sous une de nos voitures.

Il ne me convenait pas d'en dire davantage, car je ne voulais pas donner des armes contre mon père; je regardai Mattia, il me fit signe de continuer, mais je ne continuai point.

On appela un témoin et on lui fit prêter serment sur l'Évangile, de dire la vérité sans haine et sans passion.

(A suivre).

GRAND FEUILLETON  
DE  
„LA SENTINELLE“  
Journal quotidien d'information et d'annonces

## SANS FAMILLE

par  
Hector MALOT

(Suite)

En tournant autour de l'auberge, j'aperçus une lumière qui éclairait une imposte vitrée, et pensant que tout le monde n'était pas couché, je frappai à la porte: l'aubergiste à mauvaise figure que j'avais remarqué la veille, m'ouvrit lui-même, et me braqua en plein visage la lueur de sa lanterne; je vis qu'il me reconnaissait, mais au lieu de me livrer passage, il mit sa lanterne derrière son dos, regarda autour de lui, et écouta durant quelques secondes.

— Vos voitures sont parties, dit-il, votre père a recommandé que vous le rejoigniez à Lewes sans perdre de temps, et en marchant toute la nuit. Bon voyage!

Il me ferma la porte au nez, sans m'en dire davantage.

Depuis que j'étais en Angleterre j'avais appris assez d'anglais pour comprendre cette courte phrase; pourtant il y avait un mot et le plus important, qui n'avait pas de sens pour moi: «Louisse», avait prononcé l'aubergiste; où était ce pays? je n'en avais aucune idée, car j'ignorais alors que «Louisse» était la prononciation anglaise de Lewes, nom de ville que j'avais vu écrit sur la carte.

D'ailleurs aurais-je su où était Lewes, que je ne pouvais pas m'y rendre tout de suite en abandonnant Mattia; je devais donc retourner au champ de courses, si fatigué que je fusse.

Je me remis en marche et une heure et demie après, je me couchais sur une bonne botte de

paille à côté de Mattia, dans la voiture de Bob, et en quelques paroles je lui racontais ce qui s'était passé, puis je m'endormais mort de fatigue.

Quelques heures de sommeil me rendirent mes forces et le matin je me réveillai prêt à partir pour Lewes, si toutefois Mattia, qui dormait encore, pouvait me suivre.

Sortant de la voiture, je me dirigeai vers notre ami Bob qui, levé avant moi, était occupé à allumer son feu; je le regardai, couché à quatre pattes, et soufflant de toutes ses forces sous la marmite, lorsqu'il me sembla reconnaître Capi conduit en laisse par un policeman.

Stupéfait, je restai immobile, me demandant ce que cela pouvait signifier; mais Capi, qui m'avait reconnu, avait donné une forte secousse à la laisse qui s'était échappée des mains du policeman; alors en quelques bonds il était accouru à moi et il avait sauté dans mes bras.

Le policeman s'approcha:

— Ce chien est à vous, n'est-ce pas? me demanda-t-il.

— Oui.

— Eh bien, je vous arrête.

Et sa main s'abattit sur mon bras qu'elle serra fortement.

Les paroles et le geste de l'agent de police avaient fait relever Bob; il s'avança:

— Et pourquoi arrêtez-vous ce garçon? demanda-t-il.

— Etes-vous son frère?

— Non, son ami.

— Un homme et un enfant ont pénétré cette nuit dans l'église Saint-Georges par une fenêtre et au moyen d'une échelle; ils avaient avec eux ce chien pour leur donner l'éveil si on venait les déranger; c'est ce qui est arrivé; dans leur surprise, ils n'ont pas eu le temps de prendre le chien avec eux en se sauvant par la fenêtre, et celui-ci ne pouvant pas les suivre, a été trouvé dans l'église; avec le chien j'étais bien sûr de découvrir les voleurs et j'en tiens un; où est le père maintenant?

Je ne sais si cette question s'adressait à Bob ou à moi; je n'y répondis pas, j'étais anéanti. Cependant je comprenais ce qui s'était passé.



# Union de Banques Suisses

Anciennement H. RIECKEL & Co  
Rue Léopold-Robert 18  
LA CHAUX-DE-FONDS

Capital et Réserves : Fr. 85,000,000.—

Délivre : des

## Obligations

(Bons de caisse) de 2 à 5 ans  
aux meilleures conditions  
avec coupons semestriels  
Timbre sur titres à la charge de la banque

## CARNETS de DÉPOT

intérêts au jour, à

4 1/2 %

7732

## Avis important

Afin de permettre au public du dehors de profiter de notre  
**Grande Vente d'Articles de ménage en aluminium pur**  
à des prix véritablement bon marché

celle-ci continuera cette semaine encore dans les locaux de notre  
usine 3636

86, Rue d'Aarberg, Fabrique d'Articles en aluminium, en liquidation, Nidau

### Engelures - Crevasses

disparaissent par l'emploi du

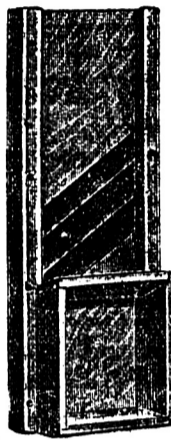
### Baume du Chalet

Pot ou boîte 2 tubes à fr. 2.50

Pharmacies ou Dépôts des  
Produits du Chalet, Genève

### H. Bailod S. A.

Neuchâtel



### Coupe - choux

#### Pourquoi se priver

du livre si connu et si précieux *L'Hygiène Intime* quand il est envoyé gratuitement et sans aucune déduction à l'Institut Hygie S. A., No 22, à Genève. (Joindre Fr. 0.20 en timbres-poste pour les frais de port.) 2257

### ASSURANCES

INCENDIE - CHOMAGE  
VOL avec EFFRACTION

SOCIÉTÉ SUISSE POUR

### L'ASSURANCE DU MOBILIER

Agent pour La Chaux-de-Fonds

### Henri-Virgile SCHMID

Rue de la Serre 20

Téléphone 139 Téléphone 139

Déchets or, argent, platine, aux plus hauts prix. Or fin pour dorureurs. Argent fin en granaillures. — Jean-O. HUGUENIN, essayeur-juré, Serre 18.

### ZWIEBACKS extra

Boulangerie Léon RICHARD  
Paro 83 - La Chaux-de-Fonds - Tél. 8.53

### Neuchâtel - Palace

Vendredi 3 février: Reprise de

## L'ATLANTIDE

L'œuvre entière en une soirée et pendant 7 jours seulement 3595

Location ouverte dès aujourd'hui à la caisse du PALACE

Prix ordinaires des places

**Matinées les samedi 4, jeudi 9, à 15 heures**

**Dimanche 5 février**

comme d'ordinaire, spectacle à 14 et 16 heures

# hautchoucs

Talons moyens

Pour dames, 36-42, fr. 3.50

Pour messieurs, 40-46, fr. 5.50

## haussures Kurth & Co

La Chaux-de-Fonds - Rue de la Balance, 2

Tapisserie - Décoration

FEHR, Puits 9

Meubles - Literie - Réparations  
Téléphone 2201

Bains populaires 8158

Ronde 28

Ouverts tous les jours jusqu'à 7 heures du soir. G. MÖRITZ.

## SCALA ET PALACE

Ce soir et demain, en remettant cette annonce à la caisse vous ne payerez que 3642

Fr. 1.60 Fr. 1.10 Fr. 0.75  
au lieu de

Fr. 2.10 Fr. 1.60 Fr. 1.10  
au parterre

## SCALA ET PALACE

Ce soir et demain, en remettant cette annonce à la caisse vous ne payerez que 3641

Fr. 1.60 Fr. 1.10 Fr. 0.75  
au lieu de

Fr. 2.10 Fr. 1.60 Fr. 1.10  
au parterre

du moins je le devinais : ce n'était pas pour garder les voitures que Capi avait été demandé, c'était parce que son oreille était fine et qu'il pourrait avvertir ceux qui seraient en train de voler dans l'église ; enfin ce n'était pas pour le seul plaisir d'aller coucher à l'auberge du Gros-Chêne, que les voitures étaient parties à la nuit tombante ; si elles ne s'étaient pas arrêtées dans cette auberge, c'était parce que le vol ayant été découvert, il fallait prendre la fuite au plus vite.

Mais ce n'était pas aux coupables que je devais penser, c'était à moi ; quels qu'ils fussent, je pouvais me défendre, et sans les accuser, prouver mon innocence ; je n'avais qu'à donner l'emploi de mon temps.

Pendant que je raisonnais ainsi, Mattia, qui avait entendu l'agent ou la clameur qui s'était élevée, était sorti de la voiture et en boitant il était accouru près de moi.

— Expliquez-lui que je ne suis pas coupable, dis-je à Bob, puisque je suis resté avec vous jusqu'à une heure du matin ; ensuite j'ai été à l'auberge du Gros-Chêne où j'ai parlé à l'aubergiste, et aussitôt je suis revenu ici.

Bob traduisit mes paroles à l'agent ; mais celui-ci ne parut pas convaincu comme je l'avais espéré, tout au contraire :

— C'est à une heure un quart qu'on s'est introduit dans l'église, dit-il ; ce garçon est parti d'ici à une heure ou quelques minutes avant une heure, comme il le prétend, il a donc pu être dans l'église à une heure un quart, avec ceux qui volaient.

— Il faut plus d'un quart d'heure pour aller d'ici à la ville, dit Bob.

— Oh ! en courant, répliqua l'agent, et puis qui me prouve qu'il est parti à une heure ?

— Moi qui le jure, s'écria Bob.

— Oh ! vous, dit l'agent, faudra voir ce que vaut votre témoignage.

Bob se fâcha.

— Faites attention que je suis citoyen anglais, dit-il avec dignité.

L'agent haussa les épaules.

— Si vous m'insultez, dit Bob, j'écrirai au « Times ».

— En attendant j'emmène ce garçon, il s'expliquera devant le magistrat.

Mattia se jeta dans mes bras, je crus que c'était pour m'embrasser, mais Mattia faisait passer ce qui était pratique avant ce qui était sentiment.

— Bon courage, me dit-il à l'oreille, nous ne l'abandonnerons pas.

Et alors seulement il m'embrassa.

— Retiens Capi, dis-je en français à Mattia.

Mais l'agent me comprit :

— Non, non, dit-il, je garde le chien, il m'a

fait trouver celui-ci, il me fera trouver les autres.

C'était la seconde fois qu'on m'arrêtait, et cependant la honte qui m'étouffait fut plus poignante encore ; c'est qu'il ne s'agissait plus d'une sottise accusation comme à propos de notre vache ; si je sortais innocent de cette accusation, n'aurais-je pas la douleur de voir condamner, justement condamner, ceux dont on me croyait le complice ?

Il me fallut traverser, tenu par le policeman, la haie des curieux qui accouraient sur notre passage, mais on ne me poursuivait pas de huées et de menaces comme en France, ceux qui venaient me regarder n'étaient point des paysans, mais des gens qui tous ou à peu près vivaient en guerre avec la police, des saltimbanques, des cabaretiers, des bohémiens, des « tramps », comme disent les Anglais, c'est-à-dire des vagabonds.

La prison où l'on m'enferma n'était point une prison pour être comme celle que nous avions trouvée encombrée d'oignons, c'était une vraie prison avec une fenêtre grillée de gros barreaux de fer dont la vue seule tuait dans son germe toute idée d'évasion. Le mobilier se composait d'un banc pour s'asseoir, et d'un hamac pour se coucher.

Je me laissai tomber sur ce banc et j'y restai longtemps accablé, réfléchissant à ma triste condition, sans suite, car il m'était impossible de joindre deux idées et de passer de l'une à l'autre.

Combien le présent était terrible, combien l'avenir était effrayant !

« Bon courage, m'avait dit Mattia, nous ne t'abandonnerons pas » ; mais que pouvait un enfant comme Mattia ? que pouvait même un homme comme Bob, si celui-ci voulait bien aider Mattia ?

Quand on est en prison, on n'a qu'une idée fixe, celle d'en sortir.

Comment Mattia et Bob pouvaient-ils, en ne m'abandonnant pas et en faisant tout pour me servir, m'aider à sortir de ce cachot ?

J'allai à la fenêtre et l'ouvris pour tâter les barreaux de fer qui, en se croisant, la fermaient au dehors ; ils étaient scellés dans la pierre ; j'examinai les murailles, elles avaient près d'un mètre d'épaisseur ; le sol était dallé avec de larges pierres ; la porte était recouverte d'une plaque de tôle.

Je retournai à la fenêtre ; elle donnait sur une petite cour étroite et longue, fermée à son extrémité par un grand mur qui avait au moins quatre mètres de hauteur.

Assurément on ne s'échappait pas de cette prison même quand on était aidé par des amis dévoués. Que peut le dévouement de l'amitié contre la force des choses ? Le dévouement ne perce pas les murs.

Pour moi, toute la question présentement était

de savoir combien de temps je resterais dans cette prison, avant de paraître devant le magistrat qui déciderait de mon sort.

Me serait-il possible de lui démontrer mon innocence, malgré la présence de Capi dans l'église ?

Et me serait-il possible de me défendre sans rejeter le crime sur ceux que je ne voulais pas, que je ne devais pas accuser ?

Tout était là pour moi, et c'était en cela, en cela seulement que Mattia et son ami Bob pouvaient me servir ; leur rôle consistait à réunir des témoignages pour prouver qu'à une heure un quart je n'étais pas dans l'église de Saint-Georges ; s'ils faisaient cette preuve j'étais sauvé, malgré le témoignage muet que mon pauvre Capi portait contre moi ; et ces témoignages, il me semblait qu'il n'était pas impossible de les trouver.

Ah ! si Mattia n'avait pas eu le pied meurtri, il saurait bien chercher, se mettre en peine, mais dans l'état où il était, pourrait-il sortir de sa voiture ? et Bob voudrait-il le remplacer ?

Ces angoisses jointes à toutes celles que j'éprouvais ne me permirent pas de m'endormir malgré ma fatigue de la veille ; elles ne me permirent même pas de toucher à la nourriture qu'on m'apporta ; mais si je laissai les aliments de côté, je me précipitai au contraire sur l'eau, car j'étais dévoré par une soif ardente, et pendant toute la journée j'allai à ma cruche de quart d'heure en quart d'heure, buvant à longs traits, sans me désaltérer et sans affaiblir le goût d'amertume qui m'emplissait la bouche.

En voyant le geôlier entrer dans ma prison, j'avais éprouvé un mouvement de satisfaction et comme un élan d'espérance, car depuis que j'étais enfermé j'étais tourmenté, enlêvé par une question que je me posais sans lui trouver une réponse.

— Quand le magistrat m'interrogerait-il ?

Quand pourrais-je me défendre ?

J'avais entendu raconter des histoires de prisonniers qu'on tenait enfermés pendant des mois sans les faire passer en jugement ou sans les interroger, ce qui pour moi était tout un, et j'ignorais qu'en Angleterre il ne s'élevait jamais plus d'un jour ou deux entre l'arrestation et la comparution publique devant un magistrat.

Cette question que je ne pouvais résoudre fut donc la première que j'adressai au geôlier qui n'avait point l'air d'un méchant homme, et il voulut bien me répondre que je comparais certainnement à l'audience du lendemain.

Mais ma question lui avait suggéré l'idée de me questionner à son tour ; pu'squ'il m'avait répondu n'était-il pas juste que je lui répondisse aussi ?

— Comment donc êtes-vous entré dans l'église ? me demanda-t-il.

A ces mots, je répondis par les plus ardentes protestations d'innocence ; il me regarda en haussant les épaules ; puis comme je continuais de lui répéter que je n'étais pas entré dans l'église, il se dirigea vers la porte et alors me regardant :

— Sont-ils vicieux ces gamins de Londres ? dit-il à mi-voix.

Cela m'affecta cruellement ; bien que cet homme ne fût pas mon juge, j'aurais voulu qu'il me crût innocent : à mon accent, à mon regard, il aurait dû voir que je n'étais pas coupable.

Si je ne l'avais pas convaincu, me serait-il possible de convaincre le juge ? Heureusement j'aurais des témoins qui parleraient pour moi ; et si le juge ne m'écoutait pas, au moins serait-il obligé d'écouter et de croire les témoignages qui m'innocenteraient.

Il me fallait ces témoignages. Les aurais-je ?

Parmi les histoires de prisonniers que je savais, il y en avait une qui parlait des moyens qu'on employait pour communiquer avec ceux qui étaient enfermés : on cachait des billets dans la nourriture qu'on apportait du dehors.

Peut-être Mattia et Bob s'étaient-ils servis de cette ruse, et quand cette idée m'eut traversé l'esprit, je me mis à émettre mon pain, mais je ne trouvais rien dedans. Avec ce morceau de pain, on m'avait apporté des pommes de terre, je les réduisis en farine ; elles ne contenaient pas le plus petit billet.

Décidément Mattia et Bob n'avaient rien à me dire, ou plus probablement, ils ne pouvaient rien me dire.

Je n'avais donc qu'à attendre le lendemain, sans trop me désoler, si c'était possible ; par malheur cela ne fut pas possible, et si vieux que je vive, je garderai comme s'il datait d'hier, le souvenir de la terrible nuit que je passai. Ah ! comme j'avais été fou de ne pas avoir foi dans les pressentiments de Mattia et dans ses peurs !

Le lendemain matin le geôlier entra dans ma prison portant une cruche et une cuvette ; il m'engagea à faire ma toilette, si le cœur m'en disait, parce que j'allais bientôt paraître devant le magistrat, et il ajouta qu'une tenue décente était quelquefois le meilleur moyen de défense d'un accusé.

Ma toilette achevée, il me fut impossible de rester en place, et je me mis à tourner dans ma cellule comme les bêtes tournent dans leur cage.

J'aurais voulu préparer ma défense et mes réponses, mais j'étais trop affolé, et au lieu de penser à l'heure présente, je pensais à toutes sortes de choses absurdes qui passaient devant mon esprit fatigué, comme les ombres d'une lanterne magique.

Le geôlier revint et me dit de le suivre ; je marchai à côté de lui et après avoir traversé plu-